

IX.

BUDGET

DU

MINISTÈRE DE LA GUERRE

POUR L'EXERCICE 1893.



NOTE PRÉLIMINAIRE.

Le montant des crédits alloués au Budget du Ministère de la Guerre pour l'exercice 1892, s'élève à	fr. 46,960,582 »
Le montant des crédits sollicités pour l'exercice 1893 est de	46,801,152 50
	DIMINUTION. . . fr. 159,429 50

Cette diminution provient de deux causes :

Premièrement la suppression des allocations inscrites au Budget de 1892, du chef de l'année bissextile	fr. 72,120 »
Secondement la suppression du crédit alloué au littéral de l'article 17 (<i>École militaire</i>), sous la rubrique « Solde des élèves ».	87,309 50
	DIMINUTION TOTALE. . . fr. 159,429 50

La suppression du dernier crédit, celui de fr. 87,309 50, est la conséquence d'une proposition émanant de la commission du Sénat chargée de l'examen du Budget du Ministère de la Guerre. Cette commission avait déjà fait observer une première fois, à l'occasion du Budget de 1890, que la solde des élèves de l'École militaire ne constitue pas une dépense dans la véritable acception du mot, puisque le montant en est remboursé à l'État.

Elle est revenue sur ce point en 1891 et elle a émis le vœu de voir figurer au Budget des Recettes et Dépenses pour ordre, le montant de la pension versée dans les caisses de l'État par les familles des élèves, à l'exemple de ce qui se fait pour les élèves de l'Institut agricole et pour les élèves de l'École de médecine vétérinaire de l'État, lesquels se trouvent, sous le rapport administratif, dans une situation identique à celle des élèves de l'École militaire.

La proposition de la commission du Sénat a été examinée par le Gouvernement : elle lui a paru justifiée, et il a d'autant moins hésité à l'adopter, qu'elle le dispensera, à partir de l'exercice 1893, de soumettre à la Législature des demandes de crédits supplémentaires ou de transferts en faveur de l'article 17, demandes de crédits qui se sont élevées, pour 1889, au chiffre relativement considérable de 56,500 francs, pour 1890, de 60,700 francs, et qui, pour 1891, dépasseront 50,000 francs.

La dotation ordinaire de quelques articles a été légèrement diminuée et celle de quelques autres augmentée d'autant, à seule fin de mettre les unes et les autres en rapport avec les besoins constatés par les faits, et d'arriver à supprimer les transferts ou, tout au moins, à en réduire considérablement l'importance conformément au vœu répété du Département des Finances.

PROJET DE LOI.**LÉOPOLD II,****ROI DES BELGES,***A tous présents et à venir, Salut.*

Sur la proposition de Notre Ministre de la Guerre et de l'avis de Notre Ministre des Finances,

NOUS AVONS ARRÊTÉ ET ARRÊTONS :

Le projet de loi dont la teneur suit sera présenté, en Notre nom, à la Chambre des Représentants, par Notre Ministre des Finances.

ARTICLE PREMIER.

Le Budget du Ministère de la Guerre, pour l'exercice 1893, est fixé à la somme de quarante-six millions huit cent un mille cent cinquante-deux francs, cinquante centimes (fr. 46,801,152 50), conformément au tableau ci-annexé.

ART. 2.

Dans les localités où le service de la viande est assuré par la voie de la régie directe, les déchets, issues, peaux, suifs, etc., provenant des bêtes bovines abattues, seront vendus par les soins de l'Administration de la Guerre, et le produit en sera déduit du montant des achats de bétail.

ART. 3.

Les indemnités à payer aux habitants pour le logement avec ou sans nourriture des officiers, sous-officiers et soldats, sont fixées, pour l'exercice 1893, aux taux suivants, savoir :

Logement avec nourriture des	}	lieutenants généraux . fr. 10	» par jour.
		généraux-majors . . . 7	» —
		officiers supérieurs . . 5	» —
		— subalternes . . . 3	» —
		sous-officiers et soldats . 1 25	—

Logement sans nourriture des	}	lieutenants généraux. fr. 3	» par jour
		généraux-majors . . . 3	» —
		officiers supérieurs . . . 2	» —
		— subalternes . . . 1	» —
		sous-officiers et soldats .	» 21 —

Toutefois lorsque, dans les cantonnements-abris, les officiers seront logés dans les mêmes conditions que la troupe, ils payeront pour le logement la même indemnité que celle qui est déterminée pour les sous-officiers et soldats.

Les habitants qui devront pourvoir au logement des chevaux auront droit, à titre de rémunération, au fumier produit par ces chevaux.

ART. 4.

Les denrées fournies par les communes pour la nourriture des chevaux leur seront payées sur le pied des derniers prix trimestriels de la régie des fourrages de l'armée, augmentés de 10 %.

Ces prix seront portés trimestriellement à la connaissance du public par la voie du Mémorial administratif.

ART. 5.

La présente loi sera exécutoire le jour de sa publication au *Moniteur*.

Donné à Laeken, le 10 février 1892.

LÉOPOLD.

PAR LE ROI :

Le Ministre de la Guerre,

PONTUS.

Le Ministre des Finances,

A. BEERNAERT.

BUDGET DU MINISTÈRE DE LA GUERRE POUR L'EXERCICE 1893.

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT DES CRÉDITS par article.	TOTAL par chapitre.
CHAPITRE I^{er}.			
ADMINISTRATION CENTRALE.			
1	Traitement du Ministre	21,000	} 492,000
2	— des fonctionnaires et employés civils	200,000	
3	Supplément aux officiers et aux sous-officiers employés au Département de la Guerre	16,000	
4	Matériel	65,000	
5	Dépôt de la Guerre et Institut cartographique militaire	190,000	
CHAPITRE II.			
ÉTATS-MAJORS.			
6	Traitement de l'état-major général	886,000	} 1,421,910
7	— — des provinces et des places	226,410	
8	— du service de l'intendance	309,500	
CHAPITRE III.			
SERVICE DE SANTÉ DES HÔPITAUX.			
9	Traitement des officiers de santé	309,000	} 1,229,700
10	Nourriture et habillement des malades; entretien des hôpitaux	720,700	
11	Service pharmaceutique	200,000	
CHAPITRE IV.			
SOLDE DES TROUPES.			
12	Traitement et solde de l'infanterie	15,357,070	} 27,244,108
13	— — de la cavalerie	3,986,400	
14	— — de l'artillerie	5,790,838	
15	— — du génie	1,421,000	
16	— — du bataillon d'administration	687,900	
<p>Les hommes momentanément en subsistance près d'un régiment d'une autre arme comptent, pour toutes leurs allocations, au corps où ils se trouvent en subsistance.</p>			
A REPORTER.		fr.	50,387,718

BUDGET DU MINISTÈRE DE LA GUERRE (SUITE).

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT DES CRÉDITS par article.	TOTAL par chapitre.
	REPORT. fr.	•	30,587,718 •
CHAPITRE V.			
ÉTABLISSEMENTS D'INSTRUCTION SUPÉRIEURE.			
17	Personnel de l'École militaire	124,240 50	} 199,540 50
18	— — de guerre	18,550 •	
19	Dépenses d'administration de l'École militaire	46,400 •	
20	— — — de guerre.	10,150 •	
CHAPITRE VI.			
ÉTABLISSEMENTS ET MATÉRIEL DE L'ARTILLERIE.			
21	Traitement du personnel des établissements	66,575 •	} 1,568,825 •
22	Matériel de l'artillerie	1,502,450 •	
CHAPITRE VII.			
MATÉRIEL DU GÉNIE.			
23	Matériel du génie	1,550,000 •	1,550,000 •
CHAPITRE VIII.			
PAIN, VIANDE, FOURRAGES ET AUTRES PRESTATIONS.			
24	Pain et viande	6,582,790 •	} 12,754,584 •
25	Fourrages en nature	4,029,194 •	
26	Casernement des hommes	769,450 •	
27	Renouvellement de la buffleterie et du harnachement.	105,000 •	
28	Transports généraux	100,000 •	
29	Chauffage et éclairage des corps de garde	170,000 •	
50	Remonte	997,950 •	
CHAPITRE IX.			
TRAITEMENTS DIVERS ET HONORAIRES.			
51	Traitements divers et honoraires.	120,000 •	} 270,000 •
52	Frais de route, de séjour et de représentation	150,000 •	
	A REPORTER. fr.	•	46,550,267 50

BUDGET DU MINISTÈRE DE LA GUERRE (SUITE).

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT DES CRÉDITS par article.	TOTAL par chapitre.
	REPORT. . . . fr.	»	46,530,267 50
	CHAPITRE X.		
	PENSIONS ET SECOURS.		
53	Pensions et secours.	247,800 »	247,800 »
	CHAPITRE XI.		
	DÉPENSES IMPRÉVUES.		
54	Dépenses imprévues non libellées au Budget.	23,085 »	23,085 »
	TOTAL DU BUDGET DU MINISTÈRE DE LA GUERRE fr.		46,801,152 50

Vu et approuvé pour être annexé à Notre arrêté
du 10 février 1892.

LÉOPOLD.

PAR LE ROI :

Le Ministre de la Guerre,

PONTUS.

Le Ministre des Finances,

A. BEERNAERT.

(308)

DÉVELOPPEMENTS

DU

BUDGET DU MINISTÈRE DE LA GUERRE

pour l'exercice 1893.



BUDGET DE L'EXERCICE 1893.

N° DES ARTICLES.	LITTELLAS des développements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	CRÉDITS	CRÉDITS
			demandés pour l'exercice 1893.	demandés pour l'exercice 1892.
CHAPITRE I^{er}.				
ADMINISTRATION CENTRALE.				
1	•	Traitement du Ministre fr.	21,000	21,000
2	•	— de 51 fonctionnaires et employés civils (*) 162,700	200,000	200,000
	•	— des huissiers, messagers et gens de service 37,300		
3	•	Supplément aux officiers employés au Département de la Guerre 10,000	16,000	16,000
	•	— au personnel militaire inférieur employé au Département de la Guerre 6,000		
<i>Matériel.</i>				
4	•	Fouritures de bureau, impressions, reliures, ports de lettres et autres menus frais 25,000	65,000	65,000
	•	Chauffage et éclairage 15,000		
	•	Entretien des locaux, achat et entretien du mobilier, etc. 25,000		
Dépôt de la Guerre et Institut cartographique militaire.				
<i>Dépôt de la Guerre.</i>				
a.		Alimentation de la bibliothèque, supplément aux officiers et aux sous-officiers employés au Dépôt de la Guerre fr.	14,000	
<i>Institut cartographique militaire.</i>				
5		Charges ordinaires et permanentes.		
		Reconnaisances militaires, achat d'instruments, levé des plans des places fortes, forts, positions retranchées, etc. fr.	190,000	190,000
		15,000		
b.		Traitement de 6 graveurs et dessinateurs permanents (*) 21,000	56,000	
Charge extraordinaire et temporaire.				
		Continuation des travaux pour la confection de la carte topographique du pays	140,000	
TOTAL DU CHAPITRE I^{er}.			492,000	492,000

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

DIFFÉRENCES.		CRÉDITS votés pour l'exercice 1890.	DÉPENSES de l'exercice 1889.	OBSERVATIONS.																																																
AUGMENTATION.	DIMINUTION.																																																			
				(1) Composition de ce personnel.																																																
				<table border="1"> <thead> <tr> <th rowspan="2">Nombre.</th> <th rowspan="2">EMPLOIS.</th> <th rowspan="2">Traitement maximum et minimum</th> <th colspan="2">MONTANT</th> <th rowspan="2">Totaux.</th> </tr> <tr> <th>des traitements.</th> <th>des suppléments pour ancienneté de service et de grade.</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>3</td> <td>Chefs de division</td> <td>{ 7,800 6,400 }</td> <td>21,300</td> <td>»</td> <td>21,300</td> </tr> <tr> <td>8</td> <td>Chefs de bureau</td> <td>{ 5,400 4,400 }</td> <td>39,200</td> <td>2,100</td> <td>41,300</td> </tr> <tr> <td>9</td> <td>Sous-chefs de bureau</td> <td>{ 3,900 3,300 }</td> <td>32,400</td> <td>1,500</td> <td>33,900</td> </tr> <tr> <td>12</td> <td>Employés de 1^{re} classe</td> <td>{ 3,000 2,400 }</td> <td>32,400</td> <td>»</td> <td>32,400</td> </tr> <tr> <td>19</td> <td>Employés de 2^e classe</td> <td>{ 2,200 1,400 }</td> <td>33,800</td> <td>»</td> <td>35,800</td> </tr> <tr> <td>51</td> <td></td> <td>TOTAUX.</td> <td>159,100</td> <td>3,600</td> <td>162,700</td> </tr> </tbody> </table>					Nombre.	EMPLOIS.	Traitement maximum et minimum	MONTANT		Totaux.	des traitements.	des suppléments pour ancienneté de service et de grade.	3	Chefs de division	{ 7,800 6,400 }	21,300	»	21,300	8	Chefs de bureau	{ 5,400 4,400 }	39,200	2,100	41,300	9	Sous-chefs de bureau	{ 3,900 3,300 }	32,400	1,500	33,900	12	Employés de 1 ^{re} classe	{ 3,000 2,400 }	32,400	»	32,400	19	Employés de 2 ^e classe	{ 2,200 1,400 }	33,800	»	35,800	51		TOTAUX.	159,100	3,600	162,700
Nombre.	EMPLOIS.	Traitement maximum et minimum	MONTANT		Totaux.																																															
			des traitements.	des suppléments pour ancienneté de service et de grade.																																																
3	Chefs de division	{ 7,800 6,400 }	21,300	»	21,300																																															
8	Chefs de bureau	{ 5,400 4,400 }	39,200	2,100	41,300																																															
9	Sous-chefs de bureau	{ 3,900 3,300 }	32,400	1,500	33,900																																															
12	Employés de 1 ^{re} classe	{ 3,000 2,400 }	32,400	»	32,400																																															
19	Employés de 2 ^e classe	{ 2,200 1,400 }	33,800	»	35,800																																															
51		TOTAUX.	159,100	3,600	162,700																																															
				(2) Composition de ce personnel.																																																
				<table border="1"> <thead> <tr> <th>Nombre.</th> <th>GRADES.</th> <th>Traitement annuel.</th> <th>Montant des traitements.</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>2</td> <td>Maîtres graveurs ou dessinateurs</td> <td>{ 4,500 3,500 }</td> <td>8,000</td> </tr> <tr> <td>2</td> <td>Graveurs ou dessinateurs</td> <td>3,500</td> <td>7,000</td> </tr> <tr> <td>2</td> <td>Idem. Idem.</td> <td>3,000</td> <td>6,000</td> </tr> <tr> <td>6</td> <td></td> <td>TOTAL . .</td> <td>21,900</td> </tr> </tbody> </table>					Nombre.	GRADES.	Traitement annuel.	Montant des traitements.	2	Maîtres graveurs ou dessinateurs	{ 4,500 3,500 }	8,000	2	Graveurs ou dessinateurs	3,500	7,000	2	Idem. Idem.	3,000	6,000	6		TOTAL . .	21,900																								
Nombre.	GRADES.	Traitement annuel.	Montant des traitements.																																																	
2	Maîtres graveurs ou dessinateurs	{ 4,500 3,500 }	8,000																																																	
2	Graveurs ou dessinateurs	3,500	7,000																																																	
2	Idem. Idem.	3,000	6,000																																																	
6		TOTAL . .	21,900																																																	
		21,000 »	21,000 »																																																	
		200,000 »	198,285 »																																																	
		16,000 »	15,999 63																																																	
		65,000 »	73,200 »																																																	
		100,000 »	189,989 55																																																	
		492,000 »	498,474 18																																																	

BUDGET DE L'EXERCICE 1893.

N° DES ARTICLES.	LIVRES des développements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.		CRÉDITS	CRÉDITS
				demandés pour l'exercice 1892.	demandés pour l'exercice 1891.
CHAPITRE II.					
ÉTATS-MAJORS.					
<i>État-major général.</i>					
Officiers généraux.					
SECTION D'ACTIVITÉ.					
	EFFECTIF.				
	NOMBRES.	COSTAUX.			
	9	38	Lieutenants généraux, à fr. 18,500 . fr. 166,500 *		
	18	54	Généraux-majors, à 12,700 . . . 228,000 *		
	27	90		395,100 *	
			A DÉDUIRE : $\frac{1}{2}$ % pour médicaments. 1,975 50		303,124 50
SECTION DE RÉSERVE.					
	2	6	Lieutenants généraux employés à un service sédentaire, à fr. 14,800 . fr. 20,600 *		
	4	8	Généraux-majors en service actif sédentaire, à . 10,160 . . . 40,640 *		
	6	14		70,240 *	
			A DÉDUIRE : $\frac{1}{2}$ % pour médicaments. 351 20		69,888 80
			TOTAL. fr. 463,013 30		
			A DÉDUIRE :		
			Pour un lieutenant général de la section d'activité (Ministre de la Guerre) fr. 18,500 *		
			A DÉDUIRE : $\frac{1}{2}$ % pour médicaments 92 50		18,407 50
			Reste fr. 444,605 80		
			A AJOUTER :		
			Le supplément de traitement pour un général-major, chargé provisoirement des fonctions attribuées aux lieutenants gé- néraux fr. 2,000 *		
			A DÉDUIRE : $\frac{1}{2}$ % pour médicaments 10 "		1,990 *
			TOTAL. fr. 446,595 80		
Corps d'état-major.					
	5	15	Colonels, à fr. 9,500 . . . fr. 47,500 *		
	5	10	Lieutenants-colonels, à 7,100 35,500 *		
	10	20	Majors, à 6,300 63,000 *		
	16	52	Capitaines commandants à 5,100 81,600 *		
	10	20	— de 1 ^{re} et de 2 ^e classe 4,200 42,000 *		
			Supplément des capitaines qui comptent 25 ans de grade d'officier. 400 *		
	46	97		270,000 *	
			A DÉDUIRE : $\frac{1}{2}$ % pour médicaments. 1,350 *		268,650 *
	79	201			A REPORTER. fr. 715,245 80

BUDGET DE L'EXERCICE 1893.

N° DES ARTICLES.	LITTRAS des développements.	EFFECTIF.		DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	CRÉDITS	CRÉDITS
		HOMMES	CHEVAUX.		demandés pour l'exercice 1893.	demandés pour l'exercice 1892.
				REPORT.		
				fr. 715,245 80		
				Aides de camp et officiers d'ordonnance.		
				Supplément aux officiers des corps d'infanterie, d'artillerie et du génie employés comme aides de camp et officiers d'ordonnance près les gé- néraux commandants de division et de brigade, savoir :		
		79	201	3 capitaines commandants d'infanterie. . . à. fr. 1,100 . . . fr. 3,300 *		
				3 capitaines d'infanterie en 2 ^d de 1 ^{re} classe. à. . . 1,000 . . . 3,000 *		
				6 — — en 2 ^d de 2 ^e classe. à. . . 850 . . . 5,100 *		
				6 lieutenants d'infanterie. à. . . 850 . . . 5,100 *		
				1 lieutenant d'artillerie à. . . 575 . . . 575 *		
				1 capitaine commandant du génie. . . à. . . 500 . . . 500 *		
				1 lieutenant du génie. à. . . 575 . . . 575 *		
				<hr/>		
				17,750 *		
				A DÉDUIRE : $\frac{1}{2}\%$ pour médicaments 88 75		
				<hr/>		
				17,661 25		
				TOTAL. fr. 732,007 05		
				A DÉDUIRE : pour vacance 2,500 *		
				<hr/>		
				Reste. fr. 750,607 05		
				Indemnité de marche et de vivres de campagne.		
				Indemnité de 40 centimes en remplacement des vivres de campagne à allouer aux officiers qui camperont à Beverloo et indemnité de marche aux officiers qui participent aux ma- nœuvres (dépense approximative). 18,214 05		
				Indemnité de fourrages.		
				245 chevaux \times 365 = 88,695 journées d'indemnité représentative, à fr. 1 50 fr. 115,505 50		
				A ajouter pour 1 ration supplémentaire pour un général-major commandant de division fr. 474 50		
				<hr/>		
				115,778 *	886,000 *	887,660 *
				Frais de bureau.		
				2 lieutenants généraux commandant les circonscriptions militaires à 2,000 francs fr. 4,000 *		
				1 chef du corps d'état-major 2,000 *		
				1 chef d'état-major du commandement supérieur de la cavalerie 800 *		
				2 — des circonscriptions militaires, à 1,500 . . . 3,000 *		
				4 — des divisions d'infanterie, à 600 . . . 2,400 *		
				2 — — de cavalerie, à 600 . . . 1,200 *		
				16 généraux-majors, commandant une brigade, à 500 . . . 8,000 *		
				<hr/>		
				21,400 *		
				A REPORTER. fr.	886,000 *	887,660 *

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

DIFFÉRENCES.		CRÉDITS	DÉPENSES	OBSERVATIONS.
AUGMENTATION.	DIMINUTION.	votés pour l'exercice 1891.	de l'exercice 1890.	
»	1,660 »	887,500 »	886,320 26	
»	1,660 »	887,500 »	886,320 26	

BUDGET DE L'EXERCICE 1893.

N° DES ARTICLES.	LITTÉRAUX des développements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.		CRÉDITS	CRÉDITS
				demandés pour l'exercice 1893.	demandés pour l'exercice 1892.
			REPORT. fr.	886,000 »	887,660 »
			État-major des provinces et des places.		
			État-major des provinces.		
a.	5 10	Généraux-majors, à 10,160 francs fr.	50,800 »		
	5 10		50,800 »		
		A DÉDUIRE : $\frac{3}{4}$ % pour médicaments.	354 »		
			50,546 »		
			État-major des places.		
	5	Majors, à 4,500	22,500 »		
	8	Capitaines en premier de place à 3,500	28,000 »		
b.	5 a) 6	— en second de 1 ^{re} classe de place à . 3,150	15,750 »		
	4	— — de 2 ^e — — à . 3,000	12,000 »		
	8	Lieutenants de place à 2,400	19,200 »		
	4	Sous-lieutenants — 2,100	8,400 »		
		Supplément des capitaines et des lieutenants qui comptent 25 ans ou 12 ans de grade d'officier	2,200 »		
	34 6		108,050 »		
		A DÉDUIRE : $\frac{3}{5}$ % pour médicaments.	540 25		
	39 16		107,509 75		
			Indemnité de vivres de campagne.		
c.		Indemnité de 40 centimes en remplacement des vivres de campagne à allouer aux officiers qui occupent le camp de Beverloo. (Dépense approximative)	1,072 25	226,410 »	227,540 »
			Indemnité de fourrages.		
d.		16 chevaux \times 365 = 5,840 journées d'indemnité représentative, à fr. 1 30	7,592 »		
			Frais de bureau.		
	9	commandants de province (b), à	11,800 »		
	5	— de place, à 500	2,500 »		
	12	— — à 400	4,800 »		
e.	4	— — à 240	960 »		
	6	— — à 150	900 »		
	3	— — à 100	300 »		
			21,260 »		
f.		Traitement des aumôniers et desservants	38,430 »		
			A REPORTER. fr.	1,112,410 »	1,115,200 »

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

DIFFÉRENCES.		CREDITS votés pour l'exercice 1891.	DÉPENSES de l'exercice 1890.	OBSERVATIONS.																						
ACCROISSMENT	DIMINUTION.																									
.	1,600 »	887,500 »	886,320 26																							
.	1,130 »	227,510 »	271,294 65	<p>a) A répartir par le Ministre, selon les besoins du service.</p>																						
.	2,700 »	1,114,810 »	1,157,623 91	<p>b) Indemnités des commandants de province:</p> <table> <tr><td>Anvers.</td><td>2,200 »</td></tr> <tr><td>Brabant</td><td>1,500 »</td></tr> <tr><td>Flandre occidentale.</td><td>1,100 »</td></tr> <tr><td>Id. orientale</td><td>1,300 »</td></tr> <tr><td>Hainaut</td><td>1,100 »</td></tr> <tr><td>Liège</td><td>1,300 »</td></tr> <tr><td>Limbourg.</td><td>1,100 »</td></tr> <tr><td>Luxembourg.</td><td>1,100 »</td></tr> <tr><td>Namur.</td><td>1,100 »</td></tr> <tr><td></td><td><hr/></td></tr> <tr><td></td><td>11,800 »</td></tr> </table>	Anvers.	2,200 »	Brabant	1,500 »	Flandre occidentale.	1,100 »	Id. orientale	1,300 »	Hainaut	1,100 »	Liège	1,300 »	Limbourg.	1,100 »	Luxembourg.	1,100 »	Namur.	1,100 »		<hr/>		11,800 »
Anvers.	2,200 »																									
Brabant	1,500 »																									
Flandre occidentale.	1,100 »																									
Id. orientale	1,300 »																									
Hainaut	1,100 »																									
Liège	1,300 »																									
Limbourg.	1,100 »																									
Luxembourg.	1,100 »																									
Namur.	1,100 »																									
	<hr/>																									
	11,800 »																									

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

DIFFÉRENCES.		CRÉDITS votés pour l'exercice 1891.	DÉPENSES de l'exercice 1890.	OBSERVATIONS.										
AUGMENTATION.	DIMINUTION.													
•	2,790 •	1,114,810 •	1,157,023 01	<p style="text-align: right;">COMPOSITION ORGANIQUE des officiers comptables chargés du service administratif dans les régiments.</p> <table border="1" style="width: 100%;"> <tr> <td>Capitaines en premier quartiers-maitres</td> <td style="text-align: right;">40</td> </tr> <tr> <td>Capitaines en second payeurs.</td> <td style="text-align: right;">19</td> </tr> <tr> <td>Lieutenants et sous-lieutenants payeurs</td> <td style="text-align: right;">57</td> </tr> <tr> <td>Capitaines administrateurs d'habillement</td> <td style="text-align: right;">39</td> </tr> <tr> <td>(*)</td> <td style="text-align: right;">155</td> </tr> </table> <p>(*) Ces officiers comptables figurent ici pour ordre, afin de faire ressortir le chiffre organique. Ils sont compris dans l'effectif des corps pour leurs allocations.</p>	Capitaines en premier quartiers-maitres	40	Capitaines en second payeurs.	19	Lieutenants et sous-lieutenants payeurs	57	Capitaines administrateurs d'habillement	39	(*)	155
Capitaines en premier quartiers-maitres	40													
Capitaines en second payeurs.	19													
Lieutenants et sous-lieutenants payeurs	57													
Capitaines administrateurs d'habillement	39													
(*)	155													
51,770 •	•	257,700 •	257,947 65	<p>a) A répartir, par décisions spéciales, en raison de l'importance du service dont les fonctionnaires de l'intendance sont respectivement chargés.</p>										
51,770 •	2,790 •	1,372,510 •	1,415,571 56											
48,980 •														

BUDGET DE L'EXERCICE 1893.

N° DES ARTICLES.	LITTEAS des développements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.		CRÉDITS	CRÉDITS
				demandés pour l'exercice 1893.	demandés pour l'exercice 1892.
CHAPITRE III.					
SERVICE DE SANTÉ DES HÔPITAUX a).					
Traitement des officiers de santé.					
		EFFECTIF.			
		HOMMES.	CHEVAUX.		
	a.	1	2	Inspecteur général, à fr. 12,700	12,700 •
		4	"	Médecins principaux de 1 ^{re} classe, à 9,500	38,000 •
		8	"	— principaux de 2 ^e classe, à 7,100	56,800 •
		1	"	— de bataillon de 1 ^{re} classe, à 4,200	4,200 •
		20	"	— adjoints, à 2,625	52,500 •
		1	"	Pharmacien en chef, à 6,500	6,500 •
		2	"	Pharmaciens principaux, à 5,500	11,000 •
		8	"	Pharmaciens de } 4 à 4,600	18,400 •
				1 ^{re} classe. } 4 à 4,200	16,800 •
		8	"	— de 2 ^e classe, à 3,500	28,000 •
		9	"	— de 3 ^e classe, à 3,250	29,250 •
		9	"	— de 4 ^e classe, à 2,600	23,400 •
		1	1	Vétérinaire en chef, à 6,500	6,500 •
		"	"	Supplément des capitaines et des lieutenants qui comptent 25 ans ou 12 ans de grade d'officier.	300 •
					304,350 •
				A DÉDUIRE: $\frac{1}{2}$ % pour médicaments.	1,521 75
		72	5		502,828 25
		Indemnité de vivres de campagne.			
	b.	Indemnité de 40 centimes en remplacement des vivres de campagne, à allouer aux officiers qui occupent le camp de Beverloo. (Dépense approximative.)		1,848 25	
		Indemnité de fourrages.			
	c.	3 chevaux × 505 = 1,095 journées d'indemnité représentative, à fr. 1 50.		1,425 50	509,000 •
		Frais de bureau.			
	d.	Inspecteur général du service de santé.		2,500 •	
		Vétérinaire en chef		400 •	
				2,900 •	
		Nourriture et habillement des malades; entretien des hôpitaux.			
		562,000 journées (b) de traitement de sous-officiers et soldats dans les hôpitaux, à fr. 1 98. fr. 716,760 •		720,700 •	754,100 •
		Traitement des miliciens non incorporés et de militaires détenus avant leur condamnation.		5,940 •	
		Service pharmaceutique.			
	11	Achat de médicaments, linge à pansement et instruments de chirurgie; émoluments à des médecins civils ou à des médecins militaires pensionnés, pour soins donnés ou médicaments fournis aux militaires ma- lades; frais d'impression d'ouvrages de statistique et menues dépenses		200,000 •	200,000 •
		TOTAL DU CHAPITRE III. fr.		1,220,700 •	1,263,300 •

DIMINUTION. . . . fr.

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

DIFFÉRENCES.		CRÉDITS votés pour l'exercice 1891.	DÉPENSES de l'exercice 1890.	OBSERVATIONS.																																												
Augmentation.	Diminution.																																															
				<p>a)</p> <table border="1" style="float: right; margin-left: auto;"> <thead> <tr> <th colspan="2">COMPOSITION organique.</th> </tr> <tr> <th>SERVICE des HÔPITAUX.</th> <th>SERVICE des CORPS.</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>1</td> <td>»</td> </tr> <tr> <td>4</td> <td>»</td> </tr> <tr> <td>8</td> <td>»</td> </tr> <tr> <td>»</td> <td>36</td> </tr> <tr> <td>1</td> <td>54</td> </tr> <tr> <td>»</td> <td>46</td> </tr> <tr> <td>20</td> <td>»</td> </tr> <tr> <td>1</td> <td>»</td> </tr> <tr> <td>2</td> <td>»</td> </tr> <tr> <td>8</td> <td>»</td> </tr> <tr> <td>8</td> <td>»</td> </tr> <tr> <td>9</td> <td>»</td> </tr> <tr> <td>9</td> <td>»</td> </tr> <tr> <td>1</td> <td>»</td> </tr> <tr> <td>»</td> <td>2</td> </tr> <tr> <td>»</td> <td>15</td> </tr> <tr> <td>»</td> <td>9</td> </tr> <tr> <td>»</td> <td>8</td> </tr> <tr> <td>72</td> <td>(*) 150</td> </tr> <tr> <td colspan="2" style="text-align: center;">222</td> </tr> </tbody> </table> <p>Inspecteur général 1</p> <p>Médecins principaux de 1^{re} classe 4</p> <p>— principaux de 2^e classe. 8</p> <p>— de régiment { de 1^{re} classe. 13 de 2^{me} — 21 } » 36</p> <p>— de bataillon de 1^{re} classe. 1 54</p> <p>— — de 2^{me} — » 46</p> <p>— adjoints. 20 »</p> <p>Pharmacien en chef 1 »</p> <p>Pharmaciens principaux 2 »</p> <p>— de 1^{re} classe 8 »</p> <p>— de 2^{me} — 8 »</p> <p>— de 3^{me} — 9 »</p> <p>— de 4^{me} — 9 »</p> <p>Vétérinaire en chef 1 »</p> <p>Vétérinaires principaux » 2</p> <p>— de 1^{re} classe, de régiment de 1^{re} ou de 2^e classe » 15</p> <p>— de 2^{me} — » 9</p> <p>— de 3^{me} — » 8</p>	COMPOSITION organique.		SERVICE des HÔPITAUX.	SERVICE des CORPS.	1	»	4	»	8	»	»	36	1	54	»	46	20	»	1	»	2	»	8	»	8	»	9	»	9	»	1	»	»	2	»	15	»	9	»	8	72	(*) 150	222	
COMPOSITION organique.																																																
SERVICE des HÔPITAUX.	SERVICE des CORPS.																																															
1	»																																															
4	»																																															
8	»																																															
»	36																																															
1	54																																															
»	46																																															
20	»																																															
1	»																																															
2	»																																															
8	»																																															
8	»																																															
9	»																																															
9	»																																															
1	»																																															
»	2																																															
»	15																																															
»	9																																															
»	8																																															
72	(*) 150																																															
222																																																
	200	509,200	308,922 37																																													
	55,400	754,100	752,595 10																																													
	»	200,000	199,994 32																																													
	55,600	1,265,300	1,241,509 79																																													
	55,600																																															
				<p>b)</p> <p>Infanterie 223,000 journées.</p> <p>Cavalerie. 59,000 »</p> <p>Artillerie. 68,000 »</p> <p>Génie. 10,500 »</p> <p>Bataillon d'administration 4,500 »</p> <p style="text-align: right;">TOTAL. 562,000 journées.</p>																																												

(*) Ces officiers de santé figurent ici pour ordre, afin de faire ressortir le chiffre organique. Ils sont compris dans l'effectif des corps pour leurs allocations.

BUDGET DE L'EXERCICE 1893.

N° DES ARTICLES.	LITTRAS des développements	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.		CRÉDITS	CRÉDITS
				demandés pour l'exercice 1893.	demandés pour l'exercice 1892.
		CHAPITRE IV.			
		SOLDE DES TROUPES.			
		<i>Traitement et solde de l'infanterie.</i>			
		Traitement, solde et accessoires.			
		1921	254	Officiers de tous grades fr. 6,078,442 57	
		28810	"	Sous-officiers et soldats 8,175,611 95	
				<u>Fr. 14,252,054 52</u>	
		50751	254		
				Haute paye pour les chevrons d'ancienneté et la décoration militaire. fr. 114,000 "	
				Indemnité aux sous-officiers promus officiers. 10,200 "	
				Indemnité de 40 centimes, en remplacement des vivres de campagne, à allouer aux officiers qui camperont à Beverloo, ou qui seront détachés pour assister aux manœuvres, et indemnités de marche aux officiers qui se déplacent avec la troupe. 104,800 "	
12	a.			Indemnité de 3 centimes aux troupes campées, etc. 52,000 "	
				Première mise accordée aux corps pour l'équipement de 9,204 miliciens et de 800 volontaires 560,141 "	
				Allocation pour la différence entre la solde ordinaire et la solde de route des hommes voyageant isolément, à raison de 75,000 journées à 90 cent. 67,500 "	
				Allocation pour les miliciens de la nouvelle levée qui entrent sous les armes avant l'appel de leur classe 55,000 "	
				<u>Fr. 15,004,698 52</u>	
		A DÉDUIRE :			
				Pour 225,000 journées de militaires traités dans les hôpitaux, à 75 centimes. fr. 162,700 "	
				Pour vacances et petites permissions { officiers. 57,000 "	
				{ troupes. 348,421 52	
				<u>405,421 52</u>	
				<u>568,211 52</u>	
				<u>14,436,487 "</u>	
				<u>A RAPPORTER. . . fr. 14,436,487 "</u>	

TROUPES (SUITE).

GRADES.	Composition d'un régiment				Soit pour									NOMBRE de JOURNÉES.	SOLDE journalière.	MONTANT	
	de carabiniers.	de grenadiers.	de chasseurs à pied.	d'infanterie de ligne.	le régiment des carabiniers.	le régiment des grenadiers.	les trois régiments de chasseurs à pied.	quatre régiments d'infanterie de ligne.	les deux compagnies sédentaires.	le corps de discipline et de correction.	l'école des pupilles de l'armée.	LE TOTAL.	GRADE.			par CATÉGORIE.	
REPORT.	2,141	1,604	1,516	1,516	2,141	1,604	5,948	18,424	•	•	•	26,117	9,552,705	•	•	7,479,024 25	
10 dépôts de régiment:																	
<i>Petits états-majors.</i>																	
Sergents gardes-magasins. { Grenadiers	1	1	1	1	•	1	•	•	•	•	•	1	565	1 86	678 90		
Armuriers sergents-majors { Les autres	1	1	1	1	1	•	5	14	•	•	•	18	6,570	1 85	12,025 10		
— sergents	1	1	1	1	1	1	5	14	•	•	•	10	5,650	2 54	8,541 •		
Maîtres tailleurs et cordonniers	2	2	2	2	2	2	6	28	•	•	•	9	5,285	1 85	6,011 55		
												58	15,870	• 84	11,650 80	58,905 55	
19 compagnies de dépôt:																	
<i>1 compagnie de carabiniers.</i>																	
Sergents-majors	1	•	•	•	1	•	•	•	•	•	•	1	565	2 54	854 10		
Premiers sergents	1	•	•	•	1	•	•	•	•	•	•	1	565	1 98	722 70		
Sergents-fourriers	1	•	•	•	1	•	•	•	•	•	•	1	565	1 85	667 95		
Sergents	5	•	•	•	5	•	•	•	•	•	•	5	1,095	1 85	2,005 85		
Caporaux	8	•	•	•	8	•	•	•	•	•	•	8	2,920	• 85	2,482 •		
Clairons	2	•	•	•	2	•	•	•	•	•	•	2	750	• 70	511 •	7,241 60	
<i>1 compagnie de grenadiers.</i>																	
Sergents-majors	•	1	•	•	•	1	•	•	•	•	•	1	565	2 57	865 05		
Premiers sergents	•	1	•	•	•	1	•	•	•	•	•	1	565	2 01	755 65		
Sergents-fourriers	•	1	•	•	•	1	•	•	•	•	•	1	565	1 86	678 90		
Sergents	•	5	•	•	•	5	•	•	•	•	•	5	1,095	1 86	2,056 70		
Caporaux	•	8	•	•	•	8	•	•	•	•	•	8	2,920	• 87	2,540 40		
Clairons-tambours	•	2	•	•	•	2	•	•	•	•	•	2	750	• 76	554 80	7,409 50	
<i>3 compagnies de chasseurs.</i>																	
Sergents-majors	•	•	1	•	•	•	5	•	•	•	•	5	1,095	2 54	2,562 50		
Premiers sergents	•	•	1	•	•	•	5	•	•	•	•	5	1,095	1 98	2,168 10		
Sergents-fourriers	•	•	1	•	•	•	5	•	•	•	•	5	1,095	1 85	2,005 85		
Sergents	•	•	5	•	•	•	9	•	•	•	•	9	5,285	1 85	6,011 55		
Caporaux	•	•	8	•	•	•	24	•	•	•	•	24	8,760	• 84	7,558 40		
Clairons	•	•	2	•	•	•	6	•	•	•	•	6	2,190	• 69	1,511 10	21,615 50	
<i>14 compagnies de ligne.</i>																	
Sergents-majors	•	•	•	1	•	•	14	•	•	•	•	14	5,110	2 54	11,957 40		
Premiers sergents	•	•	•	1	•	•	14	•	•	•	•	14	5,110	1 98	10,117 80		
Sergents-fourriers	•	•	•	1	•	•	14	•	•	•	•	14	5,110	1 85	9,551 50		
Sergents	•	•	•	5	•	•	42	•	•	•	•	42	15,550	1 85	28,055 90		
Caporaux	•	•	•	8	•	•	112	•	•	•	•	112	40,880	• 84	54,559 20		
Clairons-tambours	•	•	•	2	•	•	28	•	•	•	•	28	10,220	• 75	7,460 60	101,280 20	
Compagnies spéciales.																	
<i>2 compagnies sédentaires.</i>																	
Sergents-majors	•	•	•	•	•	•	•	•	2	•	•	2	750	2 54	1,708 20		
Sergents-fourriers	•	•	•	•	•	•	•	•	2	•	•	2	750	1 85	1,555 90		
Premiers sergents	•	•	•	•	•	•	•	•	40	•	•	40	14,000	1 98	28,908 •		
Sergents	•	•	•	•	•	•	•	•	26	•	•	26	9,490	1 85	17,566 70		
Caporaux	•	•	•	•	•	•	•	•	52	•	•	52	11,680	• 84	9,811 20		
Clairons	•	•	•	•	•	•	•	•	4	•	•	4	1,460	• 60	1,007 40		
Soldats	•	•	•	•	•	•	•	•	126	•	•	126	45,990	• 60	27,594 •	87,751 40	
<i>Corps de discipline et de correction.</i>																	
Adjudant sous-officier	•	•	•	•	•	•	•	•	•	1	•	1	565	5 25	1,186 25		
Sergent-clairon	•	•	•	•	•	•	•	•	•	1	•	1	565	2 15	784 75		
Caporaux-clairons	•	•	•	•	•	•	•	•	•	2	•	2	750	1 05	766 50		
Sergent-armurier	•	•	•	•	•	•	•	•	•	1	•	1	565	1 85	667 95		
Maîtres tailleur et cordonnier	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	615 20		
Sergents-majors	•	•	•	•	•	•	•	•	•	2	•	2	750	• 84	5,190 50		
Premiers sergents	•	•	•	•	•	•	•	•	•	6	•	6	2,190	2 57	8,805 80		
Sergents-fourriers	•	•	•	•	•	•	•	•	•	12	•	12	4,580	2 01	4,075 40		
Sergents	•	•	•	•	•	•	•	•	•	6	•	6	2,190	1 86	28,515 80		
Caporaux	•	•	•	•	•	•	•	•	•	42	•	42	15,550	1 86	50,484 80		
Clairons	•	•	•	•	•	•	•	•	•	96	•	96	55,040	• 87	5,155 60		
Correctionnaires } employés aux travaux	•	•	•	•	•	•	•	•	•	12	•	12	4,580	• 72	75,000 •		
Correctionnaires } non employés aux travaux	•	•	•	•	•	•	•	•	•	400	•	400	146,000	• 50	125,560 •	282,798 55	
<i>École des pupilles de l'armée.</i>																	
Pupilles	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	700	700	255,500	• 51	150,505 •	150,505 •
TOTAUX	2,161	1,624	1,556	1,556	2,161	1,624	4,008	18,704	252	1,581	700	28,810	10,515,650	TOTAL . . . fr.		8,156,510 95	
Par régiment.							1,556										

Supplément de solde :

Corps de discipline et de correction	{ 68 sous-officiers 24,820 journées, à 40 c. 9,928 •	
	{ 98 caporaux 35,770 — à 20 c. 7,154 •	
	{ 12 clairons 4,580 — à 05 c. 219 •	17,501 •

TOTAL fr. 8,173,611 95

BUDGET DE L'EXERCICE 1893.

N° DES ARTICLES.	LITRES des développements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	CRÉDITS	CRÉDITS
			demandés pour l'exercice 1893.	demandés pour l'exercice 1892
		REPORT. fr. 14,430,487 •		
		Indemnité de fourrages.		
	b.	254 chevaux × 565 = 92,710 journées d'indemnité représentative, à fr. 1 30. 120,523 •		
		Moyens de transport.		
	c.	Moyens de transport aux troupes en marche 366,200 •		
		Logement et nourriture.		
			15,357,070 •	15,346,570 •
12 (suite)	d.	Logement avec nourriture, 15,000 journées à fr. 1 25 18,750 •		
		Logement sans nourriture, 251,000 id. 0 21 52,710 •		
		71,460 •		
		Frais d'administration et d'instruction.		
		1 régiment de carabiniers, à 20,500 •		
		Les 18 autres régiments, à 16,800 francs 302,400 •		
		2 compagnies sédentaires, à 500 francs 1,000 •		
	e.	1 école des pupilles de l'armée. 17,000 •		
		1 école de tir et de perfectionnement. 7,200 •		
		Le corps de discipline et de correction 7,800 •		
		École normale d'escrime 0,500 •		
		562,400 •		
		A REPORTER. fr	15,357,070 •	15,346,570 •

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

DIFFÉRENCES.		CRÉDITS voies pour l'exercice 1891.	DÉPENSES de l'exercice 1890.	OBSERVATIONS.
AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
10,500 °	°	15,325,770 °	15,153,199 44	
10,500 °	°	15,325,770 °	15,153,199 44	

CAVALERIE. — Cette arme se compose : 1° de deux régiments de chasseurs, }
 2° de quatre régiments de lanciers, } chacun de cinq escadrons actifs et 1 escadron de dépôt.
 3° de deux régiments de guides, }

OFFICIERS.

GRADES.	EFFECTIF par unité.		COMPOSITION DES RÉGIMENTS						TOTAUX.		Traitement annuel.	MONTANT	
	Hommes.	Chevaux.	2 régiments de chasseurs.		4 régiments de lanciers.		2 régiments de guides.		Hommes.	Chevaux à ration forte.		GRADE.	par CATÉGORIE
			Hommes.	Chevaux.	Hommes.	Chevaux.	Hommes.	Chevaux.					
États-majors de régiment.													
Colonels	1	5	2	6	4	12	2	6	8	24	9,500 "	76,000 "	
Lieutenants-colonels	1	2	2	4	4	8	2	4	8	16	7,100 "	56,800 "	
Majors	2	4	4	8	8	16	4	8	16	32	6,300 "	100,800 "	
Capitaines commandants adjudants-majors	1	2	2	4	4	8	2	4	8	16	5,100 "	40,800 "	
Capitaines en second adjudants-majors	1	2	2	4	4	8	2	4	8	16	4,200 "	33,600 "	
Capitaines en second adjoints aux majors	2	4	4	8	8	16	4	8	16	32	4,200 "	67,200 "	
Lieutenants ou sous-lieutenants porte-étendard	1	2	2	4	4	8	2	4	8	16	3,100 "	24,800 "	
Lieutenants ou sous-lieutenants payeurs	1	"	2	"	4	"	2	"	8	"	2,250 "	18,000 "	
Médecins de régiment { de 1 ^{re} classe	1	1	2	2	4	4	2	2	4	4	6,300 "	25,200 "	
de 2 ^{me} classe													
Id. de bataillon de 1 ^{re} classe	1	1	2	2	4	4	2	2	8	8	4,200 "	33,600 "	
Vétérinaire principal	1	1	2	2	4	4	2	2	1	1	5,500 "	5,500 "	
Vétérinaires de 1 ^{re} classe, vétérinaire de régiment de 1 ^{re} ou de 2 ^e classe	1	1	2	2	4	4	2	2	7	7	4,600 "	32,200 "	
Id. de 2 ^e —	1	1	2	2	4	4	2	2	8	8	3,250 "	26,000 "	
Id. de 3 ^e —	1	1	2	2	4	4	2	2	8	8	2,800 "	22,400 "	
	15	24										583,500 "	
Escadrons actifs.													
Capitaines commandants	1	2	10	20	20	40	10	20	40	80	5,100 "	204,000 "	
Lieutenants	2	4	20	40	40	80	20	40	80	160	3,250 "	260,000 "	
Sous-lieutenants	2	4	20	40	40	80	20	40	80	160	2,950 "	256,000 "	
	5	10										700,000 "	
Escadrons de dépôt.													
Capitaines commandants	1	2	2	4	4	8	2	4	8	16	5,100 "	40,800 "	
Capitaines en second	1	2	2	4	4	8	2	4	8	16	4,200 "	33,600 "	
Capitaines en second officiers d'armement	1	2	2	4	4	8	2	4	8	16	4,200 "	33,600 "	
Lieutenants	1	2	2	4	4	8	2	4	8	16	3,250 "	26,000 "	
Capitaines en premier quartiers-maitres	1	"	2	"	4	"	2	"	8	"	4,000 "	32,000 "	
Capitaines en premier ou en second administrateurs d'habillement	1	"	2	"	4	"	2	"	8	"	3,450 "	27,600 "	
	6	8	92	164	184	328	92	164	368 (1)	656		193,600 "	
Soit par régiment			46	82	46	82	46	82					

A AJOUTER LES SUPPLÉMENTS DE TRAITEMENT.

Pour ancienneté de grade. { Capitaines et lieutenants qui comptent 25 ans et 12 ans de grade d'officier 10,100 "

Aux officiers de l'école d'équitation 4,000 "

14,100 "

TOTAL 1,491,000 "

A déduire 1/3 % pour médicaments 7,455 "

RESTE fr. 1,483,545 "

(1) Officiers de l'arme 304 }
 Comptables 24 } 368
 Médecins 16 }
 Vétérinaires 24 } 40

TROUPES.

GRADES.	EFFECTIF par unité.		COMPOSITION DES RÉGIMENTS						TOTALS.				NOMBRE de JOURNÉES.	SOLDE journalière.	MONTANT		
	Hommes.	Chevaux.	2 régiments de chasseurs.		4 régiments de lanciers.		2 régiments de guides.		Hommes.	Chevaux à ration					GRADE.	par CATÉGORIE.	
			Hommes.	Chevaux.	Hommes.	Chevaux.	Hommes.	Chevaux.		légère.	mixte.	forte.					
Petits états-majors de régiment.																	
Adjutants sous-officiers	2	2	4	4	8	8	"	"	12	4	8	"	4,580	3 25	14,255	"	
Maréchaux des logis chefs secrétaires	1	1	2	2	4	4	"	"	6	2	4	"	2,190	2 86	6,265	40	
Trompettes-majors	1	1	2	2	4	4	"	"	6	2	4	"	2,190	2 44	5,545	60	
Id. brigadiers	1	1	2	2	4	4	"	"	6	2	4	"	2,190	1 76	3,854	40	
							"	"	2	"	"	"	750	1 78	1,299	40	
																59,659	
Escadrons actifs.																	
Maréchaux des logis chefs	1	1	10	10	20	20	"	"	50	10	20	"	10,950	2 86	51,517	"	
Premiers maréchaux des logis	1	1	10	10	20	20	"	"	10	"	10	"	3,650	2 88	10,512	"	
Maréchaux des logis fourriers	1	1	10	10	20	20	"	"	10	"	10	"	10,950	2 56	25,842	"	
Id. des logis	7	7	70	70	140	140	"	"	70	"	70	"	3,650	2 58	8,687	"	
Id. des logis	7	7	70	70	140	140	"	"	210	70	140	"	10,950	2 21	24,199	50	
Brigadiers	12	12	120	120	240	240	"	"	70	"	70	"	5,650	2 25	8,159	50	
Trompettes	3	3	30	30	60	60	"	"	151,400	120	240	"	151,400	1 05	157,970	"	
Maréchaux ferrants	2	2	20	20	40	40	"	"	45,800	"	120	"	45,800	1 08	47,504	"	
Cavaliers de 1 ^{re} classe	24	24	240	240	480	480	"	"	90	30	60	"	52,850	1 56	51,246	"	
Id. de 2 ^e —	69	69	690	690	1,380	1,380	"	"	30	"	50	"	10,950	1 58	17,501	"	
Id. non montés	20	"	200	"	400	"	"	"	60	20	40	"	21,900	" 86	18,854	"	
							"	"	20	"	20	"	7,500	" 89	6,497	"	
							"	"	240	240	480	"	262,800	" 86	226,008	"	
							"	"	240	"	240	"	87,600	" 89	77,964	"	
							"	"	2,070	690	1,380	"	755,550	" 83	627,106	50	
							"	"	690	"	690	"	251,850	" 86	216,591	"	
							"	"	600	"	"	"	219,000	" 83	181,770	"	
							"	"	200	"	"	"	75,000	" 86	62,780	"	
																2,006,441 50	
Escadrons du dépôt.																	
Maréchaux de logis chefs	1	1	2	2	4	4	"	"	6	2	4	"	2,190	2 86	6,265	40	
Premiers maréchaux des logis	1	1	2	2	4	4	"	"	2	"	4	"	750	2 88	2,102	40	
Maréchaux des logis fourriers	1	1	2	2	4	4	"	"	6	2	4	"	2,190	2 56	5,168	40	
Maréchaux des logis	1	1	2	2	4	4	"	"	2	"	4	"	750	2 58	1,757	40	
Maréchaux des logis gardes-magasins	1	"	2	"	4	"	"	"	6	"	"	"	2,190	2 21	4,859	00	
Maréchaux des logis armuriers	1	"	2	"	4	"	"	"	2	"	"	"	750	2 25	1,627	00	
Maitres tailleurs, bottiers et selliers	5	"	6	"	12	"	"	"	6	"	"	"	2,190	2 21	4,859	00	
Brigadiers	2	2	4	4	8	8	"	"	2	"	"	"	750	2 25	1,627	00	
Trompettes	1	1	2	2	4	4	"	"	6	"	"	"	2,190	2 21	4,859	00	
Maréchaux ferrants	1	1	2	2	4	4	"	"	2	"	"	"	750	2 25	1,627	00	
	15	8	1,456	1,226	2,872	2,452	1,456	1,226	5,744	1,226	2,452	1,226	2,096,560				
Soit par régiment.			718	615	718	615	718	615									61,770 90

À AJOUTER LES SUPPLÉMENTS DE SOLDE :

Pour 52 brigadiers pionniers ou 11,680 journées à 15 c' . . . fr. 1,752

Pour 256 cavaliers pionniers ou 95,440 journées à 10 c' 9,544

11,096

Pour les sous-officiers, brigadiers et cavaliers à l'école d'équitation 2,690

13,786

TOTAL 2,121,646 40

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

DIFFÉRENCES.		CRÉDITS votés pour l'exercice 1891.	DÉPENSES de l'exercice 1890.	OBSERVATIONS.
Augmentation.	Diminution.			
10,500 "	•	15,323,770 •	15,153,109 44	
10,500 "	•	15,323,770 •	15,153,109 44	

BUDGET DE L'EXERCICE 1893.

N° DES ARTICLES.	LITÉRAS des développements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	CRÉDITS	CRÉDITS
			demandés pour l'exercice 1893.	demandés pour l'exercice 1892.
		REPORT. . . . fr. 3,627,004 80	15,357,070	15,346,570
		Harnachement, etc.		
	b.	Entretien du harnachement, traitement et ferrure des 4,904 chevaux de troupe, soit 1,780,960 journées, à 12 centimes fr. 214,705 20		
		Moyens de transport.		
	c.	Moyens de transport aux troupes en marche. fr. 15,000 *	3,086,400	3,085,200
13 (sui v.)		Logement et nourriture.		
	d.	Logement avec nourriture 38,000 journées, à fr. 1 25. fr. 47,500 *		
		— sans — 11,000 journées, à fr. 0 21. 2,310 *		
		49,810 *		
		Frais d'administration et d'instruction.		
	e.	Huit régiments à 5 escadrons actifs et 1 dépôt, à . . fr. 8,800 . . . fr. 70,400 *		
		Une école d'équitation 11,300 *		
		81,700 *		
		À REPORTER. . . . fr.	19,343,470	19,331,770

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

DIFFÉRENCES.		CRÉDITS votés pour l'exercice 1891.	DÉPENSES de l'exercice 1890.	OBSERVATIONS.
AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
10,500 °	°	15,323,770 °	15,155,199 44	
1,200 °	°	3,978,800 °	3,860,515 38	
11,700 °	°	19,302,570 °	19,015,514 82	

BUDGET DE L'EXERCICE 1893.

N° DES ARTICLES.	LITTEDES des développements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.		CRÉDITS	CRÉDITS
				demandés	demandés
				pour l'exercice	pour l'exercice
				1893.	1892
REPORT. fr.				19,545,470	19,331,770
Traitement et solde de l'artillerie.					
Traitement, solde et accessoires.					
ÉTAT-MAJOR PARTICULIER.					
<i>Officiers.</i>					
		Colonels, à fr.	9,500	47,500	*
		Lieutenants-colonels, à	7,100	33,500	"
		Majors, à	6,300	75,600	*
		Capitaines commandants, à	4,600	32,200	*
		— en second de 1 ^{re} ou 2 ^e classe, à	5,700	33,500	*
		— en second de 1 ^{re} ou 2 ^e classe, à	4,200	4,200	"
		Garde d'artillerie principal, à	4,600	4,600	*
		Gardes d'artillerie de 1 ^{re} classe, à	3,700	18,500	*
		— de 2 ^e — à	3,150	15,750	*
		— de 3 ^e — à	2,750	19,250	*
		— de 4 ^e — à	2,100	14,700	"
				501,100	"
		A DÉDUIRE : $\frac{1}{2}$ % pour médicaments		1,505 50	
		RESTE fr.		299,594 50	
<i>Sous-officiers et employés.</i>					
		Conducteurs de 1 ^{re} classe, à fr. 1,500 fr.	70,500		*
		— de 2 ^e — à	61,100		*
		Maîtres artificiers, à	7,500		*
		Brigadiers portiers d'arsenal	44,950		*
		Contrôleur principal, à	3,500		*
		— de 1 ^{re} classe, à	8,400		*
		— de 2 ^e — à	6,900		*
		Reviseurs, à	8,000		*
				210,650	*
				172	*
<i>Régiments et compagnies spéciales.</i>					
		Officiers de tous grades	2,138,217	69	
		Sous-officiers, brigadiers et soldats	2,916,564	35	
				8,700	2,894
		Haute paye pour les chevrons d'ancienneté et la décoration militaire	65,000	*	
		Indemnité aux sous-officiers promus officiers	1,500	*	
		— de 40 centimes, en remplacement des vivres de campagne, à alouer aux officiers qui camperont à Beverloo et à Brasschaet, ou qui seront détachés pour assister aux manœuvres, et indemnité de marche aux officiers qui se déplacent avec la troupe	24,500	*	
		Indemnité de 3 centimes aux troupes campées, etc	10,500	"	
		Première mise accordée aux corps pour l'équipement de 2,058 miliciens et de 200 volontaires	90,304	*	
		Allocation pour la différence entre la solde ordinaire et la solde de route des hommes voyageant isolément à raison de 8,900 journées à fr. 0 75	6,675	"	
		Allocation pour les militaires qui entrent sous les armes avant l'appel de leur classe	18,500	*	
			5,781,805	34	
A DÉDUIRE :					
		Pour 65,000 journées de militaires, traités dans les hôpitaux militaires, à 84 centimes	57,600	*	
		Pour vacances et petites permissions. { Officiers 25,000	205,147	34	
		{ Troupes 180,147 34.			
			262,747	34	
			5,519,058	20	
A REPORTER. fr.				5,519,058 20	
				19,545,470	19,331,770

14 a.

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

DIFFÉRENCES		CRÉDITS votés pour l'exercice 1891.	DÉPENSES de l'exercice 1890.	OBSERVATIONS
ACCROISSMENT.	DIMINUTION.			
11,700 *	•	19,302,570 *	19,013,514 82	
11,700 *	•	19,502,570 *	19,013,514 82	

BUDGET DE L'EXERCICE 1893.

N° DES ARTICLES.	LITTEAS des développements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	CRÉDITS	CRÉDITS
			demandés pour l'exercice 1893.	demandés pour l'exercice 1892.
		REPORT fr. 5,519,038 20	10,345,470	19,551,770
		Indemnité de fourrages.		
b.		Pour les officiers de l'état-major particulier de l'arme : 23 chevaux \times 505 = 10,220 journées d'indemnité représentative, à fr. 1 50 fr. 15,286		
		Harnachement.		
c.		Entretien du harnachement, traitement et ferrure de 2,586 chevaux de troupe, soit pour 870,890 journées à 12 centimes fr. 104,506 80		
		Moyens de transport.		
d.		Moyens de transport aux troupes en marche 25,000	5,790,858	5,805,788
		Logement et nourriture.		
e.		Logement avec nourriture 15,500 journées, à fr. 1 25 . . fr. 10,575		
		— sans — 7,200 journées, à fr. 0 21 1,512		
		20,887		
		Frais de bureau, d'administration et d'instruction.		
		Inspecteur général fr. 4,000		
		Deux directeurs dans les divisions territoriales 2,400		
		Inspecteur des armes de guerre 500		
		Directeur de la fonderie de canons 500		
f.		Quatre régiments d'artillerie de campagne à fr. 10,500 42,000		
		5 ^e , 6 ^e , et 7 ^e régiments d'artillerie de forteresse à fr. 11,800 55,400		
		8 ^e régiment de forteresse 12,200		
		Régiment du train et compagnies spéciales 10,400		
		Une école de tir 700		
		108,100		
		A REPORTER fr. 25,154,508	25,154,508	25,137,568

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

DIFFÉRENCES.		CRÉDITS	DÉPENSES	OBSERVATIONS.
AUGMENTATION.	DIMINUTION.	voilà pour l'exercice 1891.	de l'exercice 1890.	
11,700 »	»	19,502,570 »	10,015,514 82	
»	14,950 »	5,797,438 »	5,744,134 02	
11,700 »	14,950 »	25,100,008 »	24,757,648 84	

BUDGET DE L'EXERCICE 1893.

N° DES ARTICLES.	LITTEBAS des développements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.		CRÉDITS	CRÉDITS
				demandés pour l'exercice 1893	demandés pour l'exercice 1892.
			Report. fr.	25,134,508	25,137,558
			Traitement et solde du génie.		
			Traitement, solde et accessoires.		
			ÉTAT-MAJOR PARTICULIER.		
			Officiers.		
			Colonels, à 9,500 . . . fr. 58,000 .		
			Lieutenants colonels, à 7,100 49,700 .		
			Majors, à 6,500 44,100 .		
			Capitaines en 1 ^{re} , à 4,600 78,200 .		
			— en second de 1 ^{re} et 2 ^e classe, à 5,700 22,200 .		
			Lieutenants, à 2,875 31,625 .		
				263,825 .	
			A DÉDUIRE: $\frac{1}{2}$ % pour médicaments 1,519 12		
				RESTE. 262,505 88	
			Gardes.		
			Gardes principaux de 1 ^{re} classe, à 3,200. . fr. 29,400 .		
			— — de 2 ^e — à 2,800. 19,600 .		
			— de 1 ^{re} classe, à 2,525. 50,300 .	119,100 .	
			— de 2 ^e — à 2,100. 25,200 .		
			— de 3 ^e — à 1,800. 21,600 .		
			Commis.		
			Commis principaux de 1 ^{re} classe, à 2,525 . fr. 20,200 .		
			— — de 2 ^e — à 2,225. 17,800 .		
			— de 1 ^{re} classe, à 1,925. 15,400 .	78,325 .	
			— de 2 ^e — à 1,625. 13,000 .		
			— de 3 ^e — à 1,525. 11,925 .		
			Employés.		
			Éclusiers, à 1,525. 7,950 .		
			Portiers, à 400. 5,200 .		
			Agents de casernement, à 240. 9,840 .		
			— — à 150. 6,150 .	32,840 .	
			Chef mécanicien 2,600. 2,600 .		
			Garde forestier 2,100. 2,100 .		
			Garde particulier 1,000. 1,000 .		
			Régiment et compagnies spéciales.		
			Officiers de tous grades. 306,470 94		
			Sous-officiers et soldats. 481,587 55		
			Compagnie de mariniers 10,840 50		
			Haute paye pour les chevrons d'ancienneté et la décoration militaire 4,000 .		
			Indemnité aux sous-officiers promus officiers. 800 .		
			Indemnité de 40 centimes, en remplacement des vivres de campagne, à allouer aux officiers qui camperont à Beverloo ou qui seront détachés pour assister aux manœuvres, et indemnité de marche aux officiers qui se déplacent avec la troupe. 5,500 .		
			Indemnité de 3 centimes aux troupes campées, etc. 2,500 .		
			Première mise accordée aux corps pour l'équipement de 408 miliciens et de 62 volontaires 16,920 .		
			Allocation pour la différence entre la solde ordinaire et la solde de route des hommes voyageant isolément, à raison de 1.000 journées à 84 centimes 840 .		
			Allocation pour les miliciens de nouvelle levée qui entrent sous les armes avant l'appel de leur classe 2,500 .		
				1,582,529 87	
			A DÉDUIRE :		
			Pour 10.500 journées de militaires traités dans les hôpitaux, à 78 centimes 8,190 .		
			Pour vacances et petites permissions 53,390 37		
				41,580 37	
			RESTE. 1,340,749 50		
			A REPORTER fr. 1,340,749 50	25,134,508	25,137,558

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

DIFFÉRENCES.		CRÉDITS votés pour l'exercice 1891.	DÉPENSES de l'exercice 1890.	OBSERVATIONS.
ACCROISSMENT.	DIMINUTION.			
11,700 *	14,950 *	25,100,008 *	24,757,648 84	
11,700 *	14,950 *	25,100,008 *	24,757,648 84	

BUDGET DE L'EXERCICE 1893.

N° DES ARTICLES.	LITTRAS des développements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	CRÉDITS	CRÉDITS
			demandés pour l'exercice 1893.	demandés pour l'exercice 1892.
		REPORT fr. 1,540,749 50	25,154,308	25,137,558
		Indemnité de fourrages.		
	b.	Pour les officiers de l'état-major particulier et des troupes de l'arme : 59 chevaux × 365 = 14,235 journées d'indemnité représentative, à fr. 1 50	18,505 50	
		Moyens de transport.		
	c.	Moyens de transport aux troupes en marche	6,500	
			1,421,900	1,426,100
		Logement et nourriture.		
	d.	Logement avec nourriture, 2,300 journées à fr. 1 25	2,875	
		Logement sans nourriture, 2,000 — 0 21	420	
		—————	3,295	
		Frais de bureau, d'administration et d'instruction		
		Inspecteur général	4,000	
		4 directeurs dans les divisions territoriales	6,000	
	e.	Commandants du génie dans les places	24,850	
		Le régiment et les compagnies spéciales	18,000	
		—————	52,850	
		A REPORTER. fr.	20,556,208	20,503,658

15
(suite).

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

DIFFÉRENCES.		CRÉDITS votés pour l'exercice 1891.	DÉPENSES de l'exercice 1890.	OBSERVATIONS.
AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
11,700 •	14,950 •	25,100,008 •	24,757,648 84	
•	4,200 •	1,424,700 •	1,412,170 15	
11,700 •	19,150 •	26,524,708 •	26,169,818 99	

BUDGET DE L'EXERCICE 1893.

N° DES ARTICLES.	LITTRAS des développements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	CRÉDITS	CRÉDITS
			demandés pour l'exercice 1893.	demandés pour l'exercice 1892.
		REPORT. fr.	26,536,208	26,563,658
		<i>Traitement et solde du bataillon d'administration.</i>		
		<i>Traitement, solde et accessoires.</i>		
	EFFECTIF.			
	80	Officiers de tous grades. fr.	104,074 75	
	37	Commis aux écritures.	51,750	
	1,012	Sous-officiers et soldats	370,548	
	1,129			
		Haute paye pour les chevrons d'ancienneté et la décoration militaire.	19,522 05	
		Indemnité aux sous-officiers promus officiers.	400	
		Indemnité de 40 centimes, en remplacement des vivres de campagne, pour les officiers détachés aux manœuvres ou campés à Beverloo, et indemnité de marche aux officiers qui se déplacent avec la troupe	2,000	
a.		Indemnité de 5 centimes aux troupes campées	2,000	
		Première mise accordée aux corps pour l'équipement de 250 miliciens	5,450	
		Allocation pour la différence entre la solde ordinaire et la solde de route des hommes voyageant isolément, à raison de 1,550 journées à 50 centimes	675	
		Allocation pour les miliciens de nouvelle levée qui entrent sous les armes avant l'appel de leur classe	1,300	
			645,719 80	
		A DÉDUIRE :		
		Pour 4,500 journées d'ouvriers traités dans les hôpitaux, à fr. 1 14	5,150	
		Pour vacances et petites permissions	5,080 80	
			8,219 80	
		RESTE. fr.	657,500	
b.		43 sœurs hospitalières, à 900 francs	42,300	
c.		Frais d'administration	7,000	687,000
d.		Moyens de transport aux troupes en marche	600	752,000
e.		Logement et nourriture : 400 journées, à fr. 1 25.	500	
		TOTAL DU CHAPITRE IV. fr.	27,244,108	27,205,058

Récapitulation de l'effectif.

	HOMMES.			CHEVAUX		
	Personnel militaire.		Personnel civil.	d'officiers.	de troupe	
	Officiers.	Troupe.			de trait.	de selle.
ART. 6. — États-majors	79	"	"	245	"	"
" 7. — Id. Id. des provinces et des places	59	"	"	16	"	"
" 8. — Intendance	44	"	"	18	"	"
" 9. — Service de santé et des hôpitaux	72	"	"	5	"	"
" 12. — Infanterie	1,921	28,810	"	254	"	"
" 13. — Cavalerie	368	5,744	"	656	"	4,004
" 14. — Artillerie. État-major	64	161	11	28	"	"
Id. Régiments et compagnies spéciales	552	8,148	"	508	1,578	808
" 15. — Génie. État-major	52	"	108	22	"	"
Id. Régiment et compagnies spéciales	100	1,435	"	17	"	"
" 16. — Bataillon d'administration	80	1,049	"	"	"	"
Pour mémoire. Budget de la gendarmerie	4	"	"	2	"	"
	3,375	45,345	119	1,767	1,578	5,712
		45,464			7,290	

DIMINUTION. . . fr.

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

DIFFÉRENCES.		CRÉDITS voies pour l'exercice 1891.	DÉPENSES de l'exercice 1890.	OBSERVATIONS.
AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
11,700 »	19,150 »	26,524,708 »	26,169,818 99	
»	44,100 »	730,900 »	692,794 43	
11,700 »	63,250 »	27,255,608 »	26,862,613 42	
81,550 »				

BUDGET DE L'EXERCICE 1895.

N° DES ARTICLES.	LITRAN des développements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	CRÉDITS	CRÉDITS
			demandés pour l'exercice 1895.	demandés pour l'exercice 1892.
CHAPITRE V.				
ÉTABLISSEMENTS D'INSTRUCTION SUPÉRIEURE.				
École militaire.				
<i>État-major, corps enseignant et solde des élèves.</i>				
<i>État-major et employés du service intérieur.</i>				
		1 commandant fr. 5,000 "		
		1 commandant en second " 2,000 "		
		1 directeur des études et commandant en second " 5,000 "		
		2 examinateurs permanents " 800 "		
		1 instructeur " 1,200 "		
		2 instructeurs adjoints " 6,000 "		
		4 inspecteurs des études " 7,000 "		
		1 secrétaire " 2,300 "		
		2 dessinateurs " 1,000 "		
		1 aumônier " 3,000 "		
		1 médecin " 5,000 "		
		1 mécanicien " 650 "		
a.		1 préparateur de chimie " 600 "		
		1 vauquemestre conservateur des bâtiments " 400 "		
		1 garde conservateur du matériel " 600 "		
		1 conservateur des modèles " 600 "		
		1 infirmier " 1,560 "		
		3 portiers " 4,800 "		
		8 hommes de peine " 547 50 "		
		3 clairons " 850 "		
		2 surveillants à l'école d'équitation " 1,533 "		
		2 brigadiers et 32 cavaliers pour soigner les chevaux de troupe employés aux leçons d'équitation (les brigadiers à 50 centimes par jour et les cavaliers à 10 centimes par homme et par jour) " 46.740 50		
17		Corps enseignant.		
		10 professeurs militaires " 10,600 "		
		8 — civils " 42,500 "		
		13 répétiteurs militaires " 9,200 "		
		3 — civils " 2,000 "	124,240 50	211,550 "
		1 maître militaire " 2,600 "		
		5 — civils " 10,600 "		
		77,500 "		
<i>École de guerre.</i>				
<i>État-major et corps enseignant.</i>				
		1 commandant " 1,500 "		
		1 commandant en second " 1,000 "		
		2 professeurs civils " 5,100 "		
		3 maîtres civils " 2,650 "	18,550 "	18,550 "
		9 professeurs militaires " 6,000 "		
		2 maîtres militaires " 1,700 "		
		1 secrétaire " 600 "		
18		A REPORTER. fr. 142,790 50		230,100 "

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

DIFFÉRENCES.		CRÉDITS voies pour l'exercice 1891.	DÉPENSES de l'exercice 1890	OBSERVATIONS.
AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
•	87,509 50	211,550 •	202,788 78	
•	•	18,550 •	•	
•	87,500 50	250,100 •	202,788 78	

BUDGET DE L'EXERCICE 1893.

N° DES ARTICLES.	LITRES des développements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	CRÉDITS	CRÉDITS
			demandés pour l'exercice 1893.	demandés pour l'exercice 1892.
		REPORT. fr.	142,790 50	250,100 •
		<i>Dépenses d'administration.</i>		
		ÉCOLE MILITAIRE.		
19	•	Frais de bureau	2,500 •	
		Chauffage et éclairage	14,000 •	
		Manipulations des élèves au laboratoire	2,600 •	
		Indemnité aux travailleurs	755 •	
		Ménage des domestiques : 12 hommes, à 50 centimes par jour.	2,100 •	
		Frais de transport des élèves sous-lieutenants; indemnité aux employés du service intérieur qui suivent les élèves dans leurs excursions; frais de transport des instruments, etc.	1,100 •	46,400 •
		Jury d'examen d'admission et de sortie (membres des universités et professeurs civils de l'École)	9,000 •	
		Achat de livres et d'instruments; achat et entretien du mobilier du commandant de l'École et du mobilier de l'établissement; dépenses imprévues.	9,757 •	
		Achat et entretien des appareils et des instruments des cabinets de physique, de géodésie, de topographie, de mécanique	4,500 •	
		ÉCOLE DE GUERRE.		
20	•	Frais de bureau	600 •	
		Chauffage et éclairage	2,600 •	
		Indemnité aux travailleurs	450 •	
		Ménage des domestiques : 3 hommes, à 50 centimes par jour	547 50	10,150 •
		Frais de transport des élèves et des instruments	700 •	
		Achat de livres et d'instruments; achat et entretien du mobilier de l'établissement; dépenses du cours de télégraphie technique; dépenses imprévues	5,252 50	
		TOTAL DU CHAPITRE V. fr.	199,540 50	286,650 •

DIMINUTION. . . fr.

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

DIFFÉRENCES.		CRÉDITS votés pour l'exercice 1891.	DÉPENSES de l'exercice 1890.	OBSERVATIONS.
AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
»	87,509 50	250,100 »	292,788 78	
»	»	46,400 »	»	
»	»	10,150 »	55,649 00	
»	87,509 50	286,650 »	346,438 78	
87,509 50				

BUDGET DE L'EXERCICE 1893.

N° DES ARTICLES.	LITTRAS des développements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	CRÉDITS	CRÉDITS
			demandés pour l'exercice 1893.	demandés pour l'exercice 1892.
CHAPITRE VI.				
ÉTABLISSEMENTS ET MATÉRIEL DE L'ARTILLERIE.				
<i>Personnel des établissements de l'artillerie.</i>				
21	a.	Traitement du personnel de la manufacture d'armes fr. 13,150 »	66,375 »	66,375 »
	b.	— — de la fonderie de canons 25,200 »		
	c.	— — de l'arsenal de construction 22,600 »		
	d.	— — de l'école de pyrotechnie 1,925 »		
	e.	— — de l'école de tir 3,500 »		
<i>Matériel de l'artillerie.</i>				
	a.	Dépenses diverses dans les places, les arsenaux et les magasins de guerre, le polygone et l'école de tir, les batteries et le parc de l'armée de campagne. — Chauffage et éclairage des bureaux des comptables du matériel; indemnité de logement aux gardes d'artillerie non logés aux frais de l'État. Indemnités aux officiers et gardes chargés d'un travail extraordinaire ou supplémentaire 261,855 20		
	b.	Fabrication de cartouches embouties, capsules, étoupilles à friction, culots, charges, munitions et artifices divers; emplombage de projectiles, etc., achat de capsules à balle, de métaux et de matières diverses 565,858 89		
	c.	Fabrication de poudres de guerre 80,000 »		
Manufacture d'armes.				
	d.	Fabrication ou achat d'armes neuves y compris celles destinées aux officiers de l'armée; confection de pièces de rechange pour l'entretien de l'armement des corps et des officiers de l'armée; réparation et transformation d'armes à feu qui se trouvent dans les magasins des corps et dans les arsenaux.		
22		<i>L'exécution de ces travaux donnera lieu aux dépenses suivantes :</i>		
		Achat de matériaux fr. 85,886 25		
		Salaire des ouvriers 218,800 »		
		Menues dépenses 2,000 »		
		304,686 25		
Fonderie de canons.				
		Fabrication de bouches à feu, projectiles, matériel en fer, etc.		
	e.	<i>L'exécution de ces travaux nécessitera les dépenses suivantes :</i>		
		Achat de matériaux fr. 62,841 79		
		Salaire des ouvriers 28,648 »		
		Menues dépenses 1,850 »		
		93,339 79		
A REPORTER. fr. 1,105,698 11			66,375 »	66,375 »

ARTILLERIE.

Cette arme se compose :

- 1° D'un état-major particulier;
- 2° De 4 régiments de campagne : les 1^{er} et 3^e régiments chacun de 3 batteries montées, de 1 batterie montée de réserve, de 1 batterie destinée à atteler 2 colonnes de munitions et d'un dépôt; les 2^e et 4^e — — — — — à cheval, 7 batt. montées et 2 batt. montées de réserve, de 1 batt. montée destinée à atteler 3 colonnes de munitions et d'un dépôt; formés, savoir :
- 3° De 4 régiments de forteresse formés, savoir : les 5^e, 6^e et 7^e régiments chacun de 14 batteries de forteresse, de 2 batteries de réserve et 1 batterie de dépôt; le 8^e régiment de 16 batteries de forteresse, de 2 batteries de réserve et 1 batterie de dépôt;
- 4° De 4 compagnies spéciales : 1 de pontonniers, 1 d'ouvriers, 1 d'armuriers et 1 d'artilleurs;
- 5° D'un régiment du train formé d'un état-major et de 8 compagnies : 4 compagnies pour les services divisionnaires, 2 compagnies pour les services des corps d'armée, 1 compagnie pour les services du grand quartier général de l'armée de campagne, 1 compagnie de dépôt.

OFFICIERS DES CORPS.

GRADES.	EFFECTIF de chaque BATTERIE ou COMPAGNIE.		COMPOSITION DES RÉGIMENTS ET DES COMPAGNIES SPÉCIALES.												Totaux.		Traitement annuel.	MONTANT par catégorie.	Observations.	
	Hommes.	Chevaux.	Les 1 ^{er} et 3 ^e régiments de campagne.		2 ^e et 4 ^e régiments de campagne.		5 ^e , 6 ^e et 7 ^e régiments de forteresse.		8 ^e régiment de forteresse.		Quatre COMPAGNIES SPÉCIALES.		LE TRAIN.		HOMMES.	CHEVAUX à ration forte.				
			Hommes.	Chevaux.	Hommes.	Chevaux.	Hommes.	Chevaux.	Hommes.	Chevaux.	Hommes.	Chevaux.	Hommes.	Chevaux.						
États-majors des régiments.																				
Colonels	2	6	2	6	2	6	2	6	2	6	2	6	2	6	2	6	8	20	9,500	76,000
Lieutenants-colonels	2	4	2	4	2	4	2	4	2	4	2	4	2	4	2	4	8	10	7,100	56,800
Majors	8	16	6	12	6	12	6	12	6	12	6	12	6	12	6	12	27	41	6,500	170,100
Capitaines commandants adjudants-majors.	2	4	2	4	2	4	2	4	2	4	2	4	2	4	2	4	8	12	5,100	40,800
Capitaines en second adjudants-majors.	2	4	2	4	2	4	2	4	2	4	2	4	2	4	2	4	8	12	4,200	55,600
Capitaines en second adjoints aux majors.	2	4	2	4	2	4	2	4	2	4	2	4	2	4	2	4	8	12	4,200	58,800
Capitaines en premier quartiers-maitres.	2	4	2	4	2	4	2	4	2	4	2	4	2	4	2	4	8	12	4,000	52,000
Lieutenants ou sous-lieutenants payeurs.	2	4	2	4	2	4	2	4	2	4	2	4	2	4	2	4	8	12	2,250	18,000
Capitaines en 1 ^{er} ou en 2 ^e administ. d'habillem.	2	4	2	4	2	4	2	4	2	4	2	4	2	4	2	4	8	12	5,450	27,600
Médecins de rég ^t de 1 ^{re} classe	2	4	2	4	2	4	2	4	2	4	2	4	2	4	2	4	4	4	6,500	25,200
— de 2 ^e —	2	4	2	4	2	4	2	4	2	4	2	4	2	4	2	4	4	4	5,100	15,500
— de bat ^{on} de 1 ^{re} —	2	4	2	4	2	4	2	4	2	4	2	4	2	4	2	4	4	4	4,200	20,400
— de 2 ^e —	2	4	2	4	2	4	2	4	2	4	2	4	2	4	2	4	4	4	5,250	9,750
Vétérinaire principal	2	4	2	4	2	4	2	4	2	4	2	4	2	4	2	4	4	4	5,500	5,500
— de 1 ^{re} cl., de rég. de 1 ^{re} ou de 2 ^e cl.	2	4	2	4	2	4	2	4	2	4	2	4	2	4	2	4	4	4	4,600	13,800
— de 2 ^e —	2	4	2	4	2	4	2	4	2	4	2	4	2	4	2	4	4	4	5,250	13,000
RÉGIMENTS DE CAMPAGNE.																				
4 batteries à cheval.																				
Capitaines commandants	1	2	4	8	4	8	4	8	4	8	4	8	4	8	4	8	4	8	5,100	20,400
Lieutenants	3	6	12	24	12	24	12	24	12	24	12	24	12	24	12	24	12	24	5,100	57,200
Sous-lieutenants	4	8	16	32	16	32	16	32	16	32	16	32	16	32	16	32	16	32	5,100	155,000
30 batteries montées.																				
Capitaines commandants	1	2	16	32	14	28	14	28	14	28	14	28	14	28	14	28	30	60	5,100	279,000
Lieutenants	3	6	48	96	42	84	42	84	42	84	42	84	42	84	42	84	90	180	5,100	432,000
Sous-lieutenants	4	8	2	4	4	8	4	8	4	8	4	8	4	8	4	8	6	12	5,100	50,600
6 batteries montées de réserve.																				
Capitaines commandants	1	2	2	4	4	8	4	8	4	8	4	8	4	8	4	8	6	12	5,100	19,500
Lieutenants	1	2	2	4	4	8	4	8	4	8	4	8	4	8	4	8	6	12	3,250	17,700
Sous-lieutenants	1	2	2	4	4	8	4	8	4	8	4	8	4	8	4	8	6	12	2,950	17,700
2 batteries destinées à atteler chacune 2 col. de munitions.																				
Capitaines commandants	2	4	4	8	4	8	4	8	4	8	4	8	4	8	4	8	4	8	4,200	16,800
Lieutenants	2	4	4	8	4	8	4	8	4	8	4	8	4	8	4	8	4	8	5,250	15,000
2 batteries destinées à atteler chacune 3 col. de munitions.																				
Capitaines commandants	1	2	2	4	4	8	4	8	4	8	4	8	4	8	4	8	2	4	5,100	10,200
Capitaines en second	2	4	4	8	4	8	4	8	4	8	4	8	4	8	4	8	4	8	4,200	16,800
Lieutenants	2	4	4	8	4	8	4	8	4	8	4	8	4	8	4	8	4	8	5,250	15,000
Sous-lieutenants	1	2	2	4	4	8	4	8	4	8	4	8	4	8	4	8	2	4	2,950	5,900
4 batteries de dépôts.																				
Capitaines commandants	1	2	2	4	2	4	2	4	2	4	2	4	2	4	2	4	4	8	5,100	20,400
Lieutenants	1	2	2	4	2	4	2	4	2	4	2	4	2	4	2	4	4	8	5,250	15,000
RÉGIMENTS DE FORTERESSE.																				
58 batteries de siège.																				
Capitaines commandants	1	2	42	84	42	84	42	84	42	84	42	84	42	84	42	84	58	58	4,600	266,800
Lieutenants	1	2	42	84	42	84	42	84	42	84	42	84	42	84	42	84	58	58	2,875	166,750
Sous-lieutenants	1	2	42	84	42	84	42	84	42	84	42	84	42	84	42	84	58	58	2,475	145,550
8 batteries de réserve.																				
Capitaines commandants	1	2	6	12	6	12	6	12	6	12	6	12	6	12	6	12	8	8	4,600	56,800
Lieutenants	1	2	6	12	6	12	6	12	6	12	6	12	6	12	6	12	8	8	2,875	25,000
4 batteries de dépôt.																				
Capitaines commandants	1	2	3	6	3	6	3	6	3	6	3	6	3	6	3	6	4	4	4,600	18,400
Lieutenants	1	2	3	6	3	6	3	6	3	6	3	6	3	6	3	6	4	4	2,875	11,500
COMPAGNIES SPÉCIALES.																				
1 compagnie de pontonniers.																				
Capitaine commandant.	1	2	2	4	2	4	2	4	2	4	2	4	2	4	2	4	1	2	5,100	5,100
Lieutenants	2	4	2	4	2	4	2	4	2	4	2	4	2	4	2	4	2	4	5,250	6,500
Sous-lieutenants	2	4	2	4	2	4	2	4	2	4	2	4	2	4	2	4	2	4	2,950	5,900
3 compagnies : ouvriers, armuriers et artificiers.																				
Capitaine commandant.	1	2	3	6	3	6	3	6	3	6	3	6	3	6	3	6	3	6	4,600	13,800
Lieutenants	1	2	3	6	3	6	3	6	3	6	3	6	3	6	3	6	3	6	2,875	8,625
Sous-lieutenants	2	4	3	6	3	6	3	6	3	6	3	6	3	6	3	6	6	6	2,475	14,850
RÉGIMENT DU TRAIN.																				
État-major du régiment.																				
Lieutenants-colonels	1	2	2	4	2	4	2	4	2	4	2	4	2	4	2	4	1	2	7,100	7,100
Major	2	4	2	4	2	4	2	4	2	4	2	4	2	4	2	4	2	4	6,500	12,600
Capitaine en second adjudant-major.	1	2	1	2	1	2	1	2	1	2	1	2	1	2	1	2	1	2	4,200	4,200
Capitaine en premier quartier-maitre.	1	2	1	2	1	2	1	2	1	2	1	2	1	2	1	2	1	2	4,000	4,000
— administ. d'habillem. de 1 ^{re} , 2 ^e ou 3 ^e cl.	1	2	1	2	1	2	1	2	1	2	1	2	1	2	1	2	1	2	5,450	3,450
Médecin de bataillon de 2 ^e classe	1	2	1	2	1	2	1	2	1	2	1	2	1	2	1	2	1	2	5,250	3,250
Vétérinaire de 2 ^e classe	1	2	1	2	1	2	1	2	1	2	1	2	1	2	1	2	1	2	5,250	3,250
7 compagnies.																				
Capitaines commandants	1	2	4	8	4	8	4	8	4	8	4	8	4	8	4	8	4	8	5,100	20,400
— en second	1	2	4	8	4	8	4	8	4	8	4	8	4	8	4	8	4	8	4,200	12,600
Lieutenants	1	2	4	8	4	8	4	8	4	8	4	8	4	8	4	8	4	8	3,250	22,750
Sous-lieutenants	1	2	4	8	4	8	4	8	4	8	4	8	4	8	4	8	4	8	2,950	20,650
1 compagnie de dépôt.																				
Capitaines commandants	1	2	1	2	1	2	1	2	1	2	1	2	1	2	1	2	1	2	5,100	5,100
— en second	1	2	1	2	1	2	1	2	1	2	1	2	1	2	1	2	1	2	4,200	4,200
Lieutenants	1	2	1	2	1	2	1	2	1	2	1	2	1	2	1	2	1	2	5,250	5,250
Sous-lieutenants	1	2	1	2	1	2	1	2	1	2	1	2	1	2	1	2	1	2	2,950	2,950
Totaux.	4	4	120	200	154	224	180	27	68	10	17	5	53	42	552(a)	508				
Soit par régiment.	60	100	67	112	60	9	68	10												

TROUPES (SUITE).

GRADES.	EFFECTIF			COMPOSITION DES RÉGIMENTS ET DES COMPAGNIES SPÉCIALES.											TOTALS.			NOMBRE de Journées.	SOLDE par jour-nallère.	MONTANT par grade.	MONTANT par catégorie.	Observations.	
	de chaque BATTERIE OU COMPAGNIE.			Les 1 ^{er} et 3 ^e RÉGIMENTS de campagne.			Les 2 ^e et 4 ^e RÉGIMENTS de campagne.			Les 5 ^e , 6 ^e et 7 ^e RÉGIMENTS de forteresse.	Le 8 ^e RÉGIMENT de forteresse.	RÉGIMENT DU TRAIN.			COMPAGNIES spéciales.	Chevaux.							
	Hommes.	Chevaux		Hommes.	Chevaux		Hommes.	Chevaux				Hommes.	Chevaux.			Hommes.	Chevaux.						
	de selle.	de trait.		de selle.	de trait.		de selle.	de trait.			de selle.	de trait.	Hommes.	de selle.	de trait.								
REPORT				1,480	258	640	1,774	488	720	2,862	1,086					7,202	746	1,560	2,628,750			2,564,402 40	
COMPAGNIES SPÉCIALES.																							
1 compagnie de pontonniers.																							
Maréchal des logis chef	1													1	1		365	2 74	1,000 10				
— — constructeur	1													1	1		365	2 74	1,000 10				
— — fourrier	1													1	1		365	2 19	799 35				
Maréchaux des logis	10													10	10		3,650	2 19	7,995 50				
Brigadiers	10													10	10		3,650	1 15	4,197 50				
Trompettes	2													2	2		730	1 44	1,051 20				
Maîtres-ouvriers	20													20	20		7,500	1 05	7,605 "				
Pontonniers de 1 ^{re} classe	20													20	20		7,500	" 88	6,424 "				
— de 2 ^e —	72													72	72		26,280	" 78	20,498 40				
	157																			50,629 15			
1 compagnie d'ouvriers.																							
Adjudant de batterie	1													1	1		365	3 21	1,171 65				
Maréchal des logis chef	1													1	1		365	3 11	1,135 15				
— — fourrier	2													2	2		750	2 44	1,781 20				
Maréchaux des logis	14													14	14		5,110	2 44	12,468 40				
Brigadiers	12													12	12		4,380	1 08	4,750 40				
Trompettes	2													2	2		730	1 44	1,051 20				
Ouvriers { de 1 ^{re} classe	50													50	50		18,250	" 98	17,885 "				
{ de 2 ^e —	95													95	95		53,045	" 78	26,477 10				
	175																			60,700 10			
1 compagnie d'armuriers.																							
Maréchal des logis chef	1													1	1		365	2 50	912 50				
— — fourrier	1													1	1		365	1 98	722 70				
Maréchaux des logis	8													8	8		2,920	1 98	5,781 60				
Brigadiers	10													10	10		3,650	" 98	3,577 "				
Trompettes	2													2	2		730	1 44	1,051 20				
Canonniers armuriers { de 1 ^{re} classe	12													12	12		4,380	" 78	3,416 40				
{ de 2 ^e —	96													96	96		35,040	" 66	25,126 40				
	150																			38,587 80			
1 compagnie d'artificiers.																							
Maréchal des logis chef	1													1	1		365	2 50	912 50				
— — fourrier	1													1	1		365	1 98	722 70				
Maréchaux des logis	8													8	8		2,920	1 98	5,781 60				
Brigadiers	10													10	10		3,650	" 98	3,577 "				
Trompettes	2													2	2		730	1 44	1,051 20				
Canonniers artificiers { de 1 ^{re} classe	20													20	20		7,500	" 78	5,694 "				
{ de 2 ^e —	60													60	60		21,900	" 66	14,454 "				
	102																			32,193 "			
RÉGIMENT DU TRAIN.																							
Petit état-major.																							
Adjudant sous-officier														2			730	3 25	2,372 50				
Brigadier-trompette														1			365	1 76	642 40				
Maréchal des logis chef secrétaire														1			365	2 84	1,056 60				
Compagnies.																							
Maréchaux des logis chefs	1													7			2,555	2 84	7,256 20				
Premiers maréchaux des logis	1													7			2,555	2 54	5,978 70				
Maréchaux des logis fourriers	1	8												7			2,555	2 19	5,505 45				
Maréchaux des logis	4													28			10,220	2 19	22,581 80				
Brigadiers	5													35			12,775	1 05	15,415 75				
Trompettes	2													14	56		5,110	1 54	7,869 40				
Maréchaux ferrants	1													7			2,555	" 85	2,120 65				
Selliers	1													7			2,555	" 87	2,222 85				
Conducteurs { de 1 ^{re} classe	7		50 ou 52											49		218	17,885	" 88	15,758 80				
{ de 2 ^e —	30													210			76,650	" 85	65,619 50				
	55	8	50 ou 52											210		218				150,247 60			
1 compagnie de dépôt.																							
Maréchal de logis chef	1													1			365	2 84	1,056 60				
Premier maréchal des logis	1													1			365	2 54	854 10				
Maréchal des logis fourrier	1													1			365	2 19	799 55				
— — garde-magasin	1													1			365	1 98	722 70				
— — armurier	1													1			365	1 98	722 70				
Maîtres sellier, tailleur et bottier	5	6												5	6		1,095	" 84	919 80				
Maréchaux des logis	4													4			1,460	2 19	5,197 40				
Brigadiers	5													5			1,825	1 05	1,916 25				
Trompettes	2													2			730	1 54	1,124 20				
Maréchaux ferrants	2													2			730	" 85	605 90				
Selliers, charrons, forgerons	6													6			2,190	" 87	1,905 50				
	27	6		1,480	258	640	1,774	488	720	2,862	1,086	402	62	218	544	8,148	808	1,578	2,974,020		15,304 50		
Soit par régiment				740	129	520	887	244	560	954	1,086	402	62	218							2,916,564 35		

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

DIFFÉRENCES.		CRÉDITS	DEPENSES	OBSERVATIONS.
		voies	de	
Augmentation.	Diminution.	pour l'exercice 1801.	l'exercice 1890.	
.	.	66,375 .	66,365 02	
.	.	66,375 .	66,365 02	

BUDGET DE L'EXERCICE 1893.

N° DES ARTICLES	LIVRES des développements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	CRÉDITS	CRÉDITS
			demandés pour l'exercice 1893.	demandés pour l'exercice 1892.
		REPORT. fr. 1,105,698 11	66,375 •	66,375 •
		Arsenal de construction.		
		Construction d'affûts et de voitures, avec leurs armements, dépendances et harnais, réparation du matériel détérioré par l'usage.		
		<i>L'exécution de ces travaux occasionnera les dépenses suivantes :</i>		
	f.	Achat de matériaux fr. 69,451 80		
		Salaire des ouvriers 88,100 •		
		Menues dépenses 2,800 •	1,302,450 •	1,302,450 •
		————— 160,351 80		
22 (suite)	g.	Frais de bureau, achats, dépenses diverses de l'école de pyrotechnie. 5,400 •		
	h.	Achat de bois pour former un approvisionnement à l'arsenal d'Anvers 25,000 •		
	t.	Dépenses résultant de l'achat et de la confection de modèles de constructions d'artillerie 4,000 •		
	k.	Dépenses diverses et menus achats 2,000 •		
		TOTAL DU CHAPITRE VI. fr.	1,568,825 •	1,568,825 •

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

DIFFÉRENCES		CRÉDITS votés pour l'exercice 1891.	DÉPENSES de l'exercice 1890	OBSERVATIONS
AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
•	•	60,575 •	60,385 02	
•	•	1,302,450 »	1,302,450 »	
•	•	1,368,825 •	1,368,815 02	

BUDGET DE L'EXERCICE 1893.

N° DES ARTICLES.	LITTRAS des développements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	CRÉDITS	CRÉDITS
			demandés pour l'exercice 1893.	demandés pour l'exercice 1892.
CHAPITRE VII.				
MATÉRIEL DU GÉNIE.				
Entretien ordinaire.				
a.	}	Bâtiments militaires fr. 391,662 »		
		Ouvrages de fortification 28,265 »		
		Ouvrages mixtes 10,715 »		
		430,642 »		
Constructions, améliorations, réparations et renouvellements; défrichement, ensemencement et plantation des terrains de l'État dans les places, au camp de Beverloo et au polygone de Brasschaet.				
b.	}	Bâtiments militaires fr. 441,451 »		
		Ouvrages de fortification 271,841 »		
		Ouvrages mixtes 16,086 »		
		729,358 »		
c.		Frais de surveillance générale et service des bureaux du génie 100,000 »	1,550,000 »	1,550,000 »
d.		Achat d'immeubles; expropriations; location de bâtiments et de terrains pour le service militaire dans les places; location de bâtiments et frais d'ameublement pour les généraux qui ont droit au logement, ou indemnité représentative pour ceux de ces officiers qui sont privés d'un logement gratuit; location de terrains pour tirs à la cible; indemnité de logement aux gardes du génie non logés gratuitement; abonnement pour le service des eaux et pour l'éclairage des bâtiments militaires 147,500 »		
e.		Frais d'instruction théorique et pratique des troupes du génie, service télégraphique et téléphonique et acquisition de matériel 100,000 »		
f.		Achat d'outils et de matériel roulant pour le parc du génie. 20,000 »		
g.		Levé des plans des terrains et bâtiments militaires; frais de dessinateurs temporaires; indemnité aux officiers et gardes chargés d'un travail extraordinaire ou supplémentaire, etc. 2,500 »		
h.		Indemnités à payer pour dégâts causés aux propriétés et aux récoltes par les manœuvres des troupes 20,000 »		
TOTAL DU CHAPITRE VII. fr.			1,550,000 »	1,550,000 »

BUDGET DE L'EXERCICE 1893.

N° DES ARTICLES.	LITTERES des développements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	CRÉDITS	CRÉDITS
			demandés pour l'exercice 1893.	demandés pour l'exercice 1892.
CHAPITRE VIII.				
PAIN, VIANDE, FOURRAGES ET AUTRES PRESTATIONS.				
<i>Pain.</i>				
24	a.	a) 15,743,900 rations de pain, à 14 centimes fr. 2,204,146 »		
		A DÉDUIRE, pour vacances dans l'effectif et pour les hommes en petite permission 105,161 05		
		Reste. fr. 2,038,984 05		
<i>Viande.</i>				
	b.	b) 15,713,275 rations, à 31 centimes. fr. 4,871,115 25	6,582,700 »	6,582,100 »
		A DÉDUIRE, pour vacances dans l'effectif et pour les hommes en petite permission 327,310 20		
		TOTAL. fr. 6,582,700 »		
<i>Fourrages en nature.</i>				
25	a.	1,743,240 rations fortes, pour tous les chevaux d'officiers et pour les chevaux de troupe des guides et de l'artillerie, à fr. 1 51 fr. 2,283,644 40		
		1,542,470 rations ordinaires pour les chevaux de troupe des régiments de lanciers et de chasseurs, à fr. 1 27 1,704,936 00		
		A AJOUTER :		
		1° Les rations supplémentaires accordées aux chevaux des corps de troupe montés qui participent aux manœuvres préparatoires et aux grandes manœuvres; qui sont employés hors de leurs garnisons à un service de sécurité; qui sont chargés de l'exécution de travaux spéciaux, etc., etc. fr. 100,000 »		
		2° Augmentation (10 % sur les prix de la régie) accordée en vertu de la loi du Budget aux communes qui fournissent des fourrages à l'armée pendant les grandes manœuvres 10,003 70	4,020,194 »	4,040,394 »
		TOTAL. fr. 4,020,194 »		
		A DÉDUIRE, pour chevaux manquants. 60,391 »		
		TOTAL. fr. 4,020,194 »		
		A REPORTER. fr. 10,611,084 »	10,611,084 »	10,622,584 »

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

DIFFÉRENCES.		CRÉDITS voies pour l'exercice 1891.	DÉPENSES de l'exercice 1890.	OBSERVATIONS.																																																												
AUGMENTATION.	DIMINUTION.																																																															
				<p>a) Décomposition de ces rations</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th colspan="2">JOURNÉES</th> <th rowspan="2">d'hommes aux hôpitaux.</th> <th rowspan="2">RATIONS.</th> </tr> <tr> <th>de marche.</th> <th></th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Infanterie</td> <td>109,785</td> <td>223,000</td> <td>10,515,630</td> </tr> <tr> <td>Cavalerie</td> <td>55,100</td> <td>59,000</td> <td>2,096,800</td> </tr> <tr> <td>Artillerie</td> <td>75,400</td> <td>65,000</td> <td>2,974,020</td> </tr> <tr> <td>Génie</td> <td>5,100</td> <td>10,500</td> <td>323,015</td> </tr> <tr> <td>Bataillon d'administration</td> <td>350</td> <td>4,500</td> <td>242,360</td> </tr> <tr> <td></td> <td>245,735</td> <td>362,000</td> <td>16,351,635</td> </tr> </tbody> </table>	JOURNÉES		d'hommes aux hôpitaux.	RATIONS.	de marche.		Infanterie	109,785	223,000	10,515,630	Cavalerie	55,100	59,000	2,096,800	Artillerie	75,400	65,000	2,974,020	Génie	5,100	10,500	323,015	Bataillon d'administration	350	4,500	242,360		245,735	362,000	16,351,635																														
JOURNÉES		d'hommes aux hôpitaux.	RATIONS.																																																													
de marche.																																																																
Infanterie	109,785	223,000	10,515,630																																																													
Cavalerie	55,100	59,000	2,096,800																																																													
Artillerie	75,400	65,000	2,974,020																																																													
Génie	5,100	10,500	323,015																																																													
Bataillon d'administration	350	4,500	242,360																																																													
	245,735	362,000	16,351,635																																																													
				<p>A déduire.</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th colspan="2">JOURNÉES</th> <th rowspan="2">d'hommes aux hôpitaux.</th> <th rowspan="2">RATIONS.</th> </tr> <tr> <th>de marche.</th> <th></th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Infanterie</td> <td>109,785</td> <td>223,000</td> <td>607,735</td> </tr> <tr> <td>Cavalerie</td> <td>55,100</td> <td>59,000</td> <td></td> </tr> <tr> <td>Artillerie</td> <td>75,400</td> <td>65,000</td> <td></td> </tr> <tr> <td>Génie</td> <td>5,100</td> <td>10,500</td> <td></td> </tr> <tr> <td>Bataillon d'administration</td> <td>350</td> <td>4,500</td> <td></td> </tr> <tr> <td></td> <td>245,735</td> <td>362,000</td> <td>15,743,900</td> </tr> </tbody> </table> <p>Reste</p>	JOURNÉES		d'hommes aux hôpitaux.	RATIONS.	de marche.		Infanterie	109,785	223,000	607,735	Cavalerie	55,100	59,000		Artillerie	75,400	65,000		Génie	5,100	10,500		Bataillon d'administration	350	4,500			245,735	362,000	15,743,900																														
JOURNÉES		d'hommes aux hôpitaux.	RATIONS.																																																													
de marche.																																																																
Infanterie	109,785	223,000	607,735																																																													
Cavalerie	55,100	59,000																																																														
Artillerie	75,400	65,000																																																														
Génie	5,100	10,500																																																														
Bataillon d'administration	350	4,500																																																														
	245,735	362,000	15,743,900																																																													
600	"	6,562,000	7,345,059 85																																																													
				<p>b) Décomposition de ces rations</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th colspan="2">JOURNÉES</th> <th rowspan="2">Pour les pupilles de l'armée.</th> <th rowspan="2">RATIONS.</th> </tr> <tr> <th>de marche.</th> <th>d'hommes aux hôpitaux.</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Infanterie</td> <td>109,785</td> <td>30,625</td> <td>10,515,650</td> </tr> <tr> <td>Cavalerie</td> <td>55,100</td> <td>"</td> <td>2,096,360</td> </tr> <tr> <td>Artillerie</td> <td>75,400</td> <td>"</td> <td>2,974,020</td> </tr> <tr> <td>Génie</td> <td>5,100</td> <td>"</td> <td>323,015</td> </tr> <tr> <td>Bataillon d'administration</td> <td>350</td> <td>"</td> <td>242,360</td> </tr> <tr> <td></td> <td>245,735</td> <td>30,625</td> <td>16,351,635</td> </tr> </tbody> </table> <p>A déduire.</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th colspan="2">JOURNÉES</th> <th rowspan="2">Pour les pupilles de l'armée.</th> <th rowspan="2">RATIONS.</th> </tr> <tr> <th>de marche.</th> <th>d'hommes aux hôpitaux.</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Infanterie</td> <td>109,785</td> <td>30,625</td> <td>658,360</td> </tr> <tr> <td>Cavalerie</td> <td>55,100</td> <td>"</td> <td></td> </tr> <tr> <td>Artillerie</td> <td>75,400</td> <td>"</td> <td></td> </tr> <tr> <td>Génie</td> <td>5,100</td> <td>"</td> <td></td> </tr> <tr> <td>Bataillon d'administration</td> <td>350</td> <td>"</td> <td></td> </tr> <tr> <td></td> <td>245,735</td> <td>30,625</td> <td>15,713,275</td> </tr> </tbody> </table> <p>Reste</p>	JOURNÉES		Pour les pupilles de l'armée.	RATIONS.	de marche.	d'hommes aux hôpitaux.	Infanterie	109,785	30,625	10,515,650	Cavalerie	55,100	"	2,096,360	Artillerie	75,400	"	2,974,020	Génie	5,100	"	323,015	Bataillon d'administration	350	"	242,360		245,735	30,625	16,351,635	JOURNÉES		Pour les pupilles de l'armée.	RATIONS.	de marche.	d'hommes aux hôpitaux.	Infanterie	109,785	30,625	658,360	Cavalerie	55,100	"		Artillerie	75,400	"		Génie	5,100	"		Bataillon d'administration	350	"			245,735	30,625	15,713,275
JOURNÉES		Pour les pupilles de l'armée.	RATIONS.																																																													
de marche.	d'hommes aux hôpitaux.																																																															
Infanterie	109,785	30,625	10,515,650																																																													
Cavalerie	55,100	"	2,096,360																																																													
Artillerie	75,400	"	2,974,020																																																													
Génie	5,100	"	323,015																																																													
Bataillon d'administration	350	"	242,360																																																													
	245,735	30,625	16,351,635																																																													
JOURNÉES		Pour les pupilles de l'armée.	RATIONS.																																																													
de marche.	d'hommes aux hôpitaux.																																																															
Infanterie	109,785	30,625	658,360																																																													
Cavalerie	55,100	"																																																														
Artillerie	75,400	"																																																														
Génie	5,100	"																																																														
Bataillon d'administration	350	"																																																														
	245,735	30,625	15,713,275																																																													
				<p>c) Décomposition du nombre de rations de fourrages :</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th rowspan="2">ARMES.</th> <th colspan="2">NOMBRE de chevaux</th> <th colspan="2">NOMBRE DE RATIONS</th> </tr> <tr> <th>d'officiers.</th> <th>de troupe.</th> <th>fortes.</th> <th>ordinaires.</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Cavalerie</td> <td>164</td> <td>1,226</td> <td>507,350</td> <td>"</td> </tr> <tr> <td> Guides</td> <td>528</td> <td>2,452</td> <td>119,720</td> <td>894,080</td> </tr> <tr> <td> Lanciers</td> <td>164</td> <td>1,226</td> <td>59,860</td> <td>447,490</td> </tr> <tr> <td> Cuirassiers</td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Artillerie</td> <td>471</td> <td>2,386</td> <td>1,042,805</td> <td>"</td> </tr> <tr> <td> De campagne et train</td> <td>37</td> <td>"</td> <td>13,805</td> <td>"</td> </tr> <tr> <td> De siège</td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>TOTAUX</td> <td>1,164</td> <td>7,200</td> <td>1,743,240</td> <td>1,342,470</td> </tr> <tr> <td></td> <td>8,454</td> <td></td> <td>3,085,710</td> <td></td> </tr> </tbody> </table>	ARMES.	NOMBRE de chevaux		NOMBRE DE RATIONS		d'officiers.	de troupe.	fortes.	ordinaires.	Cavalerie	164	1,226	507,350	"	Guides	528	2,452	119,720	894,080	Lanciers	164	1,226	59,860	447,490	Cuirassiers					Artillerie	471	2,386	1,042,805	"	De campagne et train	37	"	13,805	"	De siège					TOTAUX	1,164	7,200	1,743,240	1,342,470		8,454		3,085,710							
ARMES.	NOMBRE de chevaux		NOMBRE DE RATIONS																																																													
	d'officiers.	de troupe.	fortes.	ordinaires.																																																												
Cavalerie	164	1,226	507,350	"																																																												
Guides	528	2,452	119,720	894,080																																																												
Lanciers	164	1,226	59,860	447,490																																																												
Cuirassiers																																																																
Artillerie	471	2,386	1,042,805	"																																																												
De campagne et train	37	"	13,805	"																																																												
De siège																																																																
TOTAUX	1,164	7,200	1,743,240	1,342,470																																																												
	8,454		3,085,710																																																													
	11,200	4,020,194	3,408,967 68																																																													
600	11,200	10,591,284	10,754,007 53																																																													

BUDGET DE L'EXERCICE 1893.

N° DES ARTICLES.	LITTEAS des développements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	CRÉDITS	CRÉDITS
			demandés pour l'exercice 1893.	demandés pour l'exercice 1892.
		Report. fr.	10,611,084	10,622,584
		<i>Casernement des hommes a).</i>		
		Loyer des fournitures appartenant à la Société des lits militaires. (Contrat du 1 ^{er} octobre 1872 modifié par celui du 31 décembre 1877.)		
	a.	1,200 lits à deux places, à 20 francs par lit fr. 24,000		
		30,000 — à une place 15 — 585,000		
		609,000		
		Fournitures appartenant aux communes.		
	b.	b) 2,200,000 journées d'occupation de fournitures appartenant aux communes, à raison de 5 centimes fr. 110,000		
26		Fournitures appartenant à l'État.		
	c.	c) 881,603 journées d'occupation de fournitures appartenant à l'État, à raison de 2 centimes fr. 17,633 90	760,430	760,800
		Dépenses diverses.		
	d.	Lavage de couvertures, sacs de campement et menues réparations . . . fr. 4,735		
		Renouvellement de couvertures et de sacs de campement; achat de toiles pour traversins, de tentes pour les bivacs, matelas, draps de lit, laine, et cou- chettes de fer et de bois 28,081 10		
		32,816 10		
		TOTAL. 760,450		
		<i>Renouvellement de la buffleterie et du harnachement.</i>		
		Infanterie fr. 45,000		
		Cavalerie 46,000		
27		Artillerie 12,000		
		Génie 1,000		
		Bataillon d'administration 100		
		105,000	105,000	
		A REPORTER. fr.	11,486,454	11,407,384

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

DIFFÉRENCES.		CRÉDITS voies pour l'exercice 1891.	DÉPENSES de l'exercice 1890.	OBSERVATIONS.														
AUGMENTATION.	DIMINUTION.																	
600	11,200	10,591,284	10,754,007 53	<table border="1" style="float: right; margin-left: auto;"> <thead> <tr> <th colspan="2">JOURNÉES.</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Infanterie</td> <td>10,815,650</td> </tr> <tr> <td>Cavalerie</td> <td>2,096,560</td> </tr> <tr> <td>Artillerie</td> <td>2,974,020</td> </tr> <tr> <td>Génie</td> <td>523,045</td> </tr> <tr> <td>Bataillon d'administration</td> <td>178,120</td> </tr> <tr> <td>TOTAL</td> <td>16,387,395</td> </tr> </tbody> </table> <p>a) Décomposition des journées d'occupation.</p> <p>40,200 fournitures de la Comp^{te} des lits militaires, à 365 jours d'occupation 14,673,000 journées. A déduire 1/10 pour non-occupation. 1,467,300 »</p> <p style="text-align: right;">RESTE 13,205,700 »</p> <p>b) Fournitures appartenant aux communes 2,200,000 »</p> <p>c) — — à l'État 881,695 »</p> <p style="text-align: right;">TOTAL ÉGAL. 16,387,395</p>	JOURNÉES.		Infanterie	10,815,650	Cavalerie	2,096,560	Artillerie	2,974,020	Génie	523,045	Bataillon d'administration	178,120	TOTAL	16,387,395
JOURNÉES.																		
Infanterie	10,815,650																	
Cavalerie	2,096,560																	
Artillerie	2,974,020																	
Génie	523,045																	
Bataillon d'administration	178,120																	
TOTAL	16,387,395																	
.	350	760,450	750,761 41															
.	.	105,000	98,557 17															
60	11,550	11,405,734	11,583,326 11															

BUDGET DE L'EXERCICE 1893.

N° DES ARTICLES.	LITTRAS des développements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	CRÉDITS	CRÉDITS
			demandés pour l'exercice 1893.	demandés pour l'exercice 1892.
		REPORT. fr.	11,486,434	11,497,584
		Frais de route et de séjour (ancien article 26).	•	•
		<i>Transports généraux.</i>		
28		Transport de matériel; fourniture de voitures à des militaires malades ou blessés, etc.	100,000	100,000
		<i>Chauffage et éclairage des corps de garde.</i>		
29		Fournitures de combustibles aux corps de garde établis dans les places de garnison, les forts, les camps et les bivacs; chauffage et éclairage de quelques logements de troupes; location de corps de garde dans les cantonnements, etc.	170,000	170,000
		<i>Remonte.</i>		
		<i>(Remonte ordinaire, calculée à raison de 1/8 de l'effectif en chevaux.)</i>		
		<i>Achat de chevaux.</i>		
		460 chevaux de chasseurs et de lanciers, à fr. 1,100. fr. 506,000		
		154 — de guides, à 1,150. 177,100		
	a.	101 — de selle d'artillerie, à 1,150. 116,150		
		198 — de trait — à 850. 168,300		
		Supplément pour l'achat de chevaux de trait irlandais pour les batteries à cheval : 1/8 de 160 chevaux = 20 chevaux à 300 francs 6,000		
30		975 550		
	b.	Primes à accorder pour l'achat de chevaux nés et élevés en Belgique. 10,000	997,950	997,950
	c.	Achat des chevaux destinés à remplacer ceux qui sont donnés aux sous-officiers nommés sous-lieutenants dans la cavalerie et l'artillerie. 14,400		
		TOTAL DU CHAPITRE VIII. fr.	12,754,384	12,765,354

DIMINUTION fr.

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

DIFFÉRENCES.		CRÉDITS voies pour l'exercice 1891.	DÉPENSES de l'exercice 1890.	OBSERVATIONS.
AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
000 *	11,550 *	11,465,734 *	11,583,326 11	
"	"	"	174,480 41	
"	"	100,000 *	112,166 77	
"	"	170,000 *	214,984 50	
"	"	997,950 *	949,866 30	
600 *	11,550 *	12,733,684 *	13,054,824 09	
10,950 *				

BUDGET DE L'EXERCICE 1893.

N° DES ARTICLES.	LITTEAS des développements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	CRÉDITS	CRÉDITS
			demandés pour l'exercice 1893.	demandés pour l'exercice 1892.
CHAPITRE IX.				
TRAITEMENTS DIVERS ET HONORAIRES.				
Traitements de non-activité.				
1° Pour motifs de santé.				
	51			
	3	Majors, à	4,125 . 12,375 .	
	3	Capitaines de 1 ^{re} classe ou en premier ou commandants	3,000 . 9,000 .	
	9	— de 2 ^e — ou en second de 1 ^{re} classe	2,550 . 22,950 .	
	4	— de 3 ^e — ou en second de 2 ^e classe	2,380 . 9,440 .	
	10	Lieutenants, à	1,800 . 18,000 .	
	2	Sous-lieutenants, à	1,575 . 3,150 .	
	31	TOTAL.	74,915 .	
		A DÉDUIRE : $\frac{1}{4}$ % pour médicaments	574 57	
				74,540 43
2° Par mesure d'ordre.				
	a.			
	2	Capitaines de 1 ^{re} classe ou en premier ou commandants	2,000 . 4,000 .	
	4	— de 2 ^e — ou en second de 1 ^{re} classe	1,700 . 6,800 .	
	4	— de 3 ^e — ou en second de 2 ^e classe	1,575 . 6,500 .	
	9	Lieutenants, à	1,200 . 10,800 .	
	2	Sous-lieutenants, à	1,050 . 2,100 .	
	21	TOTAL.	30,000 .	
		A DÉDUIRE : $\frac{1}{2}$ % pour médicaments	150 .	
				120,000 . 145,000 .
	51			20,850 .
3° Employés civils.				
	7	Employés civils de l'administration centrale du Ministère de la Guerre ou des administrations qui ressortissent à ce Département	8,500 .	
	7			
	59			
Honoraires.				
	b.	Honoraires d'avocats et frais de procédure	7,100 57	
Frais de route, de séjour et de représentation.				
	a.	Voyages, missions et déplacements ordinaires des officiers et des fonctionnaires et employés civils des administrations ressortissant au Département de la Guerre; voyages des officiers admis à la pension pour se rendre dans le lieu de leur domicile à l'intérieur du royaume; bourses de voyage aux officiers	125,000 .	
	b.	Frais de route et de séjour du Ministre	5,000 .	
	c.	Aux généraux et officiers supérieurs qui se trouvent dans une position spéciale	20,000 .	
	52			150,000 . 150,000 .
TOTAL DU CHAPITRE IX. fr.			270,000 .	295,000 .

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

DIFFÉRENCES.		CREDITS	DÉPENSES	OBSERVATIONS.
AUGMENTATION	DIMINUTION.	voies pour l'exercice 1891.	de l'exercice 1890.	
•	25,000 •	145,000 •	105,000 •	
•	•	150,000 •	7,708 40	(Ancien article 31).
•	25,000 •	295,000 •	112,708 40	
25,000				

BUDGET DE L'EXERCICE 1893.

N° DES ARTICLES.	LITTEAS des développements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	CRÉDITS demandés pour l'exercice 1893.	CRÉDITS demandés pour l'exercice 1892.
CHAPITRE X.				
PENSIONS ET SECOURS.				
53		a. Pensions temporaires et arriérés fr. 160,000 »		
		b. Premier terme des pensions civiles et militaires 13,800 »		
		c. Secours à des militaires et à d'anciens militaires, à leurs veuves et à leurs familles, à des employés ou à d'anciens employés du Ministère de la Guerre, à leurs veuves et à leurs familles. 24,000 »	247,800 »	247,800 »
		d. Secours à des sous-officiers et soldats réformés pour des infirmités contractées par le fait du service et qui ne leur donnent pas droit à une pension 50,000 »		
		TOTAL . . . fr. 247 800 »		
		TOTAL DU CHAPITRE X fr.	247,800 »	247,800 »
CHAPITRE XI.				
DÉPENSES IMPRÉVUES.				
84		Dépenses imprévues non libellées au Budget; achat de décorations militaires; secours à accorder éventuellement à des personnes étrangères à l'armée, en cas d'accidents dont la responsabilité incombe au Département de la Guerre; frais de l'école pratique des travaux de campagne; dépenses occasionnées par la réception des officiers étrangers qui assistent aux manœuvres, etc.	25,085 »	25,085 »
		TOTAL DU CHAPITRE XI. fr.	25,085 »	25,085 »

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

DIFFÉRENCES.		CRÉDITS votés pour l'exercice 1891	DÉPENSES de l'exercice 1890.	OBSERVATIONS.
AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
.	.	247,800	212,927 25	
.	.	247,800	212,927 25	
.	.	23,085	33,707 50	
.	.	23,085	33,707 50	

BUDGET DE L'EXERCICE 1893.

NUMÉROS des CHAPITRES.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	CRÉDITS <i>demandés</i> pour l'exercice 1893.	CRÉDITS <i>demandés</i> pour l'exercice 1892.
<h2>Récapitulation.</h2>			
I.	Administration centrale fr.	492,000 »	492,000 »
II.	États-majors.	1,421,910 »	1,372,930 »
III.	Service de santé des hôpitaux	1,229,700 »	1,203,300 »
IV.	Solde des troupes	27,244,108 »	27,295,658 »
V.	Établissements d'instruction supérieure	109,540 50	286,650 »
VI.	Établissements et matériel de l'artillerie.	1,568,825 »	1,568,825 »
VII.	Matériel du génie.	1,550,000 »	1,550,000 »
VIII.	Pain, viande, fourrages et autres prestations.	12,754,384 »	12,763,334 »
IX.	Traitements divers et honoraires.	270,000 »	295,000 »
X.	Pensions et secours	247,800 »	247,800 »
XI.	Dépenses imprévues.	23,085 »	23,085 »
TOTAUX fr.		46,801,152 50	46,960,582 »
DIMINUTION. fr.			

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

DIFFÉRENCES.		CRÉDITS voies pour l'exercice 1891.	DÉPENSES de l'exercice 1890.	OBSERVATIONS.
AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
•	•	492,000	• 498,474 18	
48,980	•	1,372,510	• 1,415,571 50	
•	33,600	1,203,500	• 1,241,509 79	
•	51,550	27,235,608	• 26,862,613 42	
•	87,300 50	286,050	• 346,438 38	
•	•	1,368,825	• 1,368,815 02	
•	•	1,530,000	• 1,616,303 45	
•	10,950	12,733,684	• 13,034,824 09	
•	25,000	205,000	• 112,708 40	
•	•	247,800	• 212,927 25	
•	•	23,085	• 33,707 50	
48,980	208,400 50	40,888,462	• 46,743,895 04	
150,420 50				

GÉNIE.

Cette arme se compose : 1° D'un état-major particulier ;

2° D'un régiment formé de 3 bataillons actifs à 4 compagnies de sapeurs-mineurs ; d'un bataillon de réserve à 4 compagnies et d'un dépôt ;

3° De 5 compagnies spéciales, savoir . . .

- 1 compagnie de télégraphistes de campagne ;
- 1 — — — — — de place et d'artificiers ;
- 1 — — — — — de pontonniers de place ;
- 1 — — — — — de chemin de fer ;
- 1 — — — — — d'ouvriers.

OFFICIERS.

GRADES.	EFFECTIF		SOIT POUR :				TOTAUX.		TRAITEMENT	MONTANT	
	par unité.		le régiment.		les 5 compagnies spéciales.					par GRADE.	par CATÉGORIE.
	Hommes.	Chevaux.	Hommes.	Chevaux.	Hommes.	Chevaux.	Hommes.	Chevaux.			
<i>État-major du régiment.</i>											
Colonel	1	2	1	2	»	»	1	2	9,500	»	9,500
Lieutenant-colonel	1	2	1	2	»	»	1	2	7,100	»	7,100
Majors	3	6	3	6	»	»	3	6	6,300	»	18,900
Capitaine commandant adjudant-major	1	1	1	1	»	»	1	1	5,100	»	5,100
Capitaines en 2 ^e adjudants-majors de bataillon	4	4	4	4	»	»	4	4	3,700	»	14,800
Médecin de régiment, de 1 ^{re} classe	1	»	1	»	»	»	1	»	6,300	»	6,300
— de bataillon de 1 ^{re} classe	1	»	1	»	»	»	1	»	4,200	»	4,200
— — — — — de 2 ^e classe	1	»	1	»	»	»	1	»	3,250	»	3,250
	13	11									69,150
<i>12 Compagnies de sapeurs-mineurs.</i>											
Capitaines commandants	1	»	12	»	»	»	12	»	4,600	»	55,200
— en second de 1 ^{re} et 2 ^e classe	1	»	12	»	»	»	12	»	3,700	»	44,400
Lieutenants	1	»	12	»	»	»	12	»	2,875	»	34,500
Sous-lieutenants	1	»	12	»	»	»	12	»	2,475	»	29,700
	4	»									163,800
<i>4 Compagnies de réserve.</i>											
Capitaines commandants	1	»	2	»	»	»	2	»	4,600	»	9,200
Capitaines en second de 1 ^{re} ou 2 ^e classe	1	»	2	»	»	»	2	»	3,700	»	7,400
Lieutenants	1	»	4	»	»	»	4	»	2,875	»	11,500
Sous-lieutenants	1	»	4	»	»	»	4	»	2,475	»	9,900
	3	»									38,000
<i>Dépôt.</i>											
Major	1	1	1	1	»	»	1	1	6,300	»	6,300
Capitaine en second officier d'armement	1	»	1	»	»	»	1	»	3,700	»	3,700
Capitaine en premier quartier-maître	1	»	1	»	»	»	1	»	4,000	»	4,000
Lieutenant ou sous-lieutenant payeur	1	»	1	»	»	»	1	»	2,250	»	2,250
Capitaine administrateur d'habillement de 1 ^{re} , 2 ^e ou 3 ^e classe	1	»	1	»	»	»	1	»	3,450	»	3,450
Capitaine en premier	1	»	1	»	»	»	1	»	4,600	»	4,600
Lieutenant	1	»	1	»	»	»	1	»	2,875	»	2,875
Sous-lieutenant	1	»	1	»	»	»	1	»	2,475	»	2,475
	8	1									29,650
<i>1 Compagnie de télégraphistes de campagne.</i>											
Capitaine commandant	1	1	»	»	1	1	1	1	5,100	»	5,100
— en second de 1 ^{re} ou de 2 ^e classe	1	1	»	»	1	1	1	1	4,200	»	4,200
Lieutenant	1	1	»	»	1	1	1	1	3,250	»	3,250
Sous-lieutenant	1	1	»	»	1	1	1	1	2,950	»	2,950
	4	4									16,500
<i>1 Compagnie de télégraphistes de place et d'artificiers.</i>											
Capitaine commandant	1	1	»	»	1	1	1	1	5,100	»	5,100
— en second de 1 ^{re} ou de 2 ^e classe	1	»	»	»	1	»	1	»	3,700	»	3,700
Lieutenant	1	»	»	»	1	»	1	»	2,875	»	2,875
Sous-lieutenant	1	»	»	»	1	»	1	»	2,475	»	2,475
	4	1									14,150
<i>1 Compagnie de chemins de fer et une compagnie de pontonniers de place.</i>											
Capitaine commandant	1	»	»	»	2	»	2	»	4,600	»	9,200
— en second de 1 ^{re} et de 2 ^e classe	1	»	»	»	2	»	2	»	3,700	»	7,400
Lieutenants	1	»	»	»	2	»	2	»	2,875	»	5,750
Sous-lieutenants	1	»	»	»	2	»	2	»	2,475	»	4,950
	4	»									27,300
<i>1 Compagnie d'ouvriers.</i>											
Capitaine commandant	1	»	»	»	1	»	1	»	4,600	»	4,600
Lieutenant	1	»	»	»	1	»	1	»	2,875	»	2,875
Sous-lieutenant	1	»	»	»	1	»	1	»	2,475	»	2,475
	3	»									9,950
TOTAUX			68	42	10	8	100	17			367,500

À AJOUTER LES SUPPLÉMENTS DE TRAITEMENT.

Pour ancienneté de grade. } Capitaines et lieutenants qui comptent 25 ans et 12 ans de grade d'officier 812 50

TOTAL 368,312 50

À déduire 1/2 % pour médicaments 1,811 50

Reste fr. 366,470 94

(1) Officiers de l'arme 94
Comptables 3
Médecins 3

TROUPES.

GRADES.	EFFECTIF par unité.	SOIT POUR :			NOMBRE de journées.	SOLDE journalière.	MONTANT	
		le régiment.	les 8 compagnies spéciales.	le total.			par GRADE.	par CATÉGORIE
<i>État-major du régiment.</i>								
Adjudants sous-officiers	4	4	»	4	1,460	3 25	4,745 »	
Sergent-major secrétaire	1	1	»	1	365	2 50	912 50	
Sergent-clairon	1	1	»	1	365	2 44	890 60	
Caporaux-clairons	4	4	»	4	1,460	1 20	1,752 »	
	10							3,300 10
<i>12 Compagnies de sapeurs mineurs.</i>								
Sergents-majors	1	12	8	17	6,205	2 50	16,512 50	
Premiers sergents	1	12	8	17	6,205	2 30	14,271 50	
Sergents-fourriers	1	12	8	17	6,205	2 15	15,540 75	
Sergents	5	60	25	85	31,025	2 15	66,703 75	
Caporaux	10	120	50	170	62,050	» 98	60,809 »	
Clairons	3	30	15	51	18,615	» 87	16,195 05	
Sapeurs mineurs de 1 ^{re} classe	20	252	100	350	124,100	» 78	96,798 »	
— — de 2 ^e classe	40	468	200	680	248,200	» 66	163,312 »	
	81							447,442 55
<i>4 Compagnies de réserve.</i>								
Sergents-majors	1	4	»	4	1,460	2 50	3,650 »	
Premiers sergents	1	4	»	4	1,460	2 30	5,558 »	
Sergents	1	4	»	4	1,460	2 15	5,150 »	
Caporaux	5	12	»	12	4,580	» 98	4,292 40	
Clairons	0 ou 1	2	»	2	730	» 87	656 10	
	6 ou 7							18,074 80
<i>Dépt.</i>								
Sergent garde-magasin	1	1	»	1	365	2 15	784 75	
Sergent armurier	1	1	»	1	365	2 15	784 75	
Maîtres tailleur et cordonnier	2	2	»	2	750	» 84	613 20	
Sergent-major	1	1	»	1	365	2 50	912 50	
Premier sergent	1	1	»	1	365	2 30	839 50	
Sergent-fourrier	1	1	»	1	365	2 15	784 75	
Sergents	5	5	»	5	1,095	2 15	2,354 25	
Caporaux	8	8	»	8	2,920	» 98	2,861 60	
Clairons	2	2	»	2	750	» 87	656 10	
	20							10,870 40
TOTAUX	1,098	408	1,433	523,045			TOTAL	481,387 55

BATAILLON D'ADMINISTRATION.

Ce corps se compose : 1° d'un état-major (Administration centrale);

SERVICE DES SUBSISTANCES :
SERVICE DES SECOURS :

2° de huit compagnies formées chacune de six sections, SAVAIR :
 { 1^{re} sect. : Boulangeries; 4^e sect. : Hôpitaux;
{ 2^e — Boucheries; 5^e — Infirm. vétérin.
{ 3^e — Fourrages; 6^e — Aumônerie.

GRADES.	COMPOSITION de l'état-major et des sections.						Traitement annuel.	MONTANT		
	État-major.	1 ^{re} Boulang.	2 ^e Boucheries.	3 ^e Fourrages.	4 ^e Hôpitaux.	TOTAUX.		par GRADE.	par CATÉGORIE.	
Officier supérieur d'administration	1	»	»	»	»	1	5,100	5,100	»	
Officiers d'administration	de 1 ^{re} classe.	1	5	3	4	5	18	5,000	84,000	»
	de 2 ^e id.	1	5	3	5	5	19	2,300	47,300	»
	de 3 ^e id.	»	6	3	5	5	20	2,200	44,000	»
	de 4 ^e id.	»	6	3	5	5	20	1,800	36,000	»
Capitaine en premier quartier-maitre	1	»	»	»	»	1	4,000	4,000	»	
— administrateur d'habillement	1	»	»	»	»	1	3,450	3,450	»	
TOTAUX	5	22	12	19	22	80			194,050	»

A AJOUTER LES SUPPLÉMENTS DE TRAITEMENT.

Pour ancienneté de grade. { Capitaines et lieutenants qui comptent 25 ans et 12 ans de grade d'officier. 1,000 »

TOTAL. 195,050 »

A DÉDUIRE 1/2 p. % pour médicaments. 975 25

Reste. . . fr. 194,074 75

Commis.

Commis aux écritures	de 1 ^{re} classe.	de 2 ^e id.	COMPOSITION					Traitement	MONTANT	
			État-major.	1 ^{re} Boulang.	2 ^e Boucheries.	3 ^e Fourrages.	4 ^e Hôpitaux.		TOTAUX.	par GRADE.
de 1 ^{re} classe.	»	1	5	2	10	18	1,450	26,100	»	
	»	1	6	2	10	19	1,350	25,650	»	
TOTAL fr.	2	11	4	20	37			51,750	»	

GRADES.	COMPOSITION de l'état-major et des sections.						Nombre de journées.	Sole journalière.	MONTANT	
	État-major.	1 ^{re} Boulang.	2 ^e Boucheries.	3 ^e Fourrages.	4 ^e Hôpitaux.	5 ^e Infirmeries vétérinaires.			TOTAUX.	par GRADE.
Maitres tailleur et cordonnier	2	»	»	»	»	»	2	750	0 84	6 13 20
Sergents surveillants	1 ^{re} classe	»	10	7	9	»	26	9,400	2	18,980
	2 ^e id.	»	12	8	10	»	30	10,950	1 70	18,615
Caporaux	»	16	34	26	»	»	76	27,740	1 10	30,814
Ouvriers	1 ^{re} classe	»	55	52	75	»	160	58,400	0 85	49,640
	2 ^e id.	»	113	69	139	»	321	117,165	0 80	93,732
Sergents-majors :										
Magasiniers-dépensiers et infirmiers-majors	1 ^{re} classe	»	»	»	20	»	20	7,300	1 75	12,775
	2 ^e id.	»	»	»	25	»	25	8,395	1 80	12,592 80
Sergents-infirmiers	1 ^{re} classe	»	»	»	15	»	15	5,475	1 25	6,843 75
	2 ^e id.	»	»	»	30	»	30	10,950	1 15	12,592 50
Portiers cuisiniers et tisaniers	1 ^{re} classe	»	»	»	15	»	15	5,475	1 40	7,665
	2 ^e id.	»	»	»	36	»	36	13,140	1 20	15,768
Caporaux-infirmiers	»	»	»	»	34	»	34	12,410	» 85	10,548 50
Infirmiers	1 ^{re} classe	»	»	»	58	»	58	21,170	0 65	15,760 50
	2 ^e id.	»	»	»	117	»	117	42,705	0 60	25,625
Médecins suppléants	1 ^{re} classe (pour mémoire).	»	»	»	12	»	12	4,380	2 25	14,235
	2 ^e id.	»	»	»	16	»	16	5,840	1 65	10,687 20
Pharmaciens suppléants	1 ^{re} id.	»	»	»	4	»	4	1,460	3 25	4,745
	2 ^e id.	»	»	»	4	»	4	1,460	1 85	2,674 80
Vétérinaires suppléants	1 ^{re} id.	»	»	»	15	»	15	2,555	2 21	5,648 55
	2 ^e id.	»	»	»	13	»	13	2,190	1 05	2,299 50
TOTAUX fr.	2	206	150	257	384	13	1012	360,380		570,548

